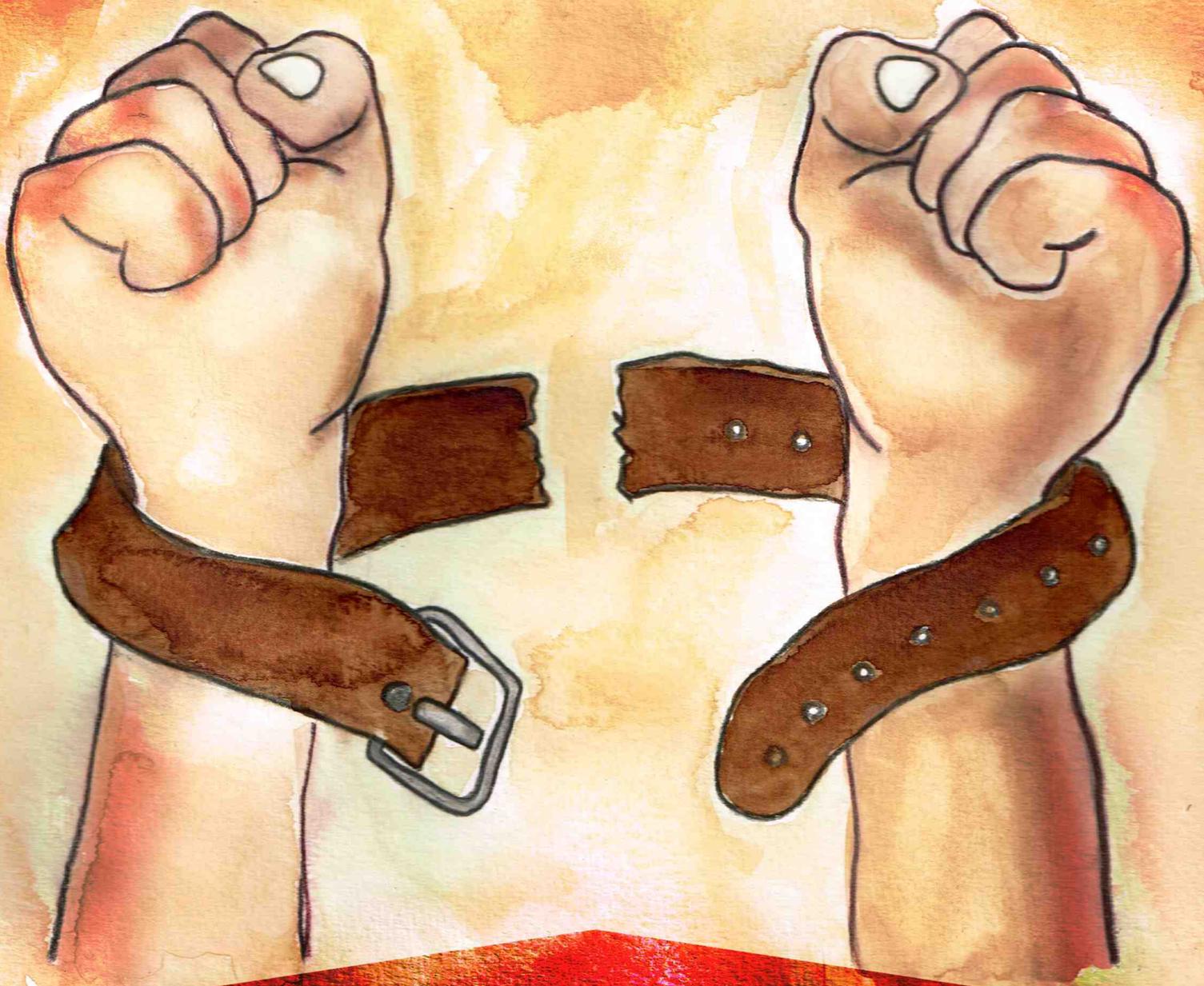


# ULTIMATUM

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE AUTOMNE 2013



UNI · E · S · CONTRE  
**L'AUSTÉRITÉ**

# SOMMAIRE

3 / INTRODUCTION

## L'AUSTÉRITÉ EN ÉDUCATION

5 / AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES: DES RÉFORMES INSUFFISANTES

6 / LE CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

8 / RÉSEAU COLLÉGIAL: LA VAGUE DE COUPURES

9 / COUPURES: EFFETS RESSENTIS JUSQUE DANS LES CLASSES

11 / ASSURANCE QUALITÉ, LE CHEVAL DE TROIE DU MARCHÉ EN ÉDUCATION

14 / LES ARTISTES RENTABLES

15 / LA MISSION DES CÉGEPS DÉTOURNÉE

17 / DES EMPLOIS PRÉCAIRES POUR LA POPULATION ÉTUDIANTE

19 / ATTENTION ! PERTE DE LIBERTÉ !

20 / LES COMMISSIONS SCOLAIRES VICTIMES DE LA COURSE AU DÉFICIT ZÉRO

## L'AUSTÉRITÉ AU QUÉBEC

21 / LOGEMENTS SOCIAUX: LA FIN DES CONVENTIONS INQUIÈTE

23 / L'ATTAQUE DE L'AUSTÉRITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

25 / ET LES FEMMES DANS TOUT ÇA?

27 / LE RÉGIME MINCEUR DE HARPER

28 / HYDRO-QUÉBEC: L'HISTOIRE D'UNE DÉRIVE TARIFAIRE

30 / SANTÉ : DU VIRAGE AMBULATOIRE À LA MÉTHODE TOYOTA

## L'AUSTÉRITÉ DANS LE MONDE

33 / ÉTATS-UNIS: LA SÉQUESTRATION DE LA POLITIQUE

35 / L'ALLEMAGNE, GRANDE CHAMPIONNE DE LA CRISE?

38 / LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION À LA SAUCE EUROPÉENNE

40 / ARGENTINE: LES LEÇONS DU PRÉSENT ET DU PASSÉ

42 / MARASME, JE SOLILOQUE

# INTRODUCTION

PHILIPPE P. BELLEMARE  
ÉTUDIANT EN COMMUNICATION

*Coupures dans les services, hausses de tarifs, abolition de programmes sociaux : tous les moyens sont bons pour les gouvernements lorsque vient le temps de rembourser la dette et d'atteindre le « déficit zéro ». Ces mesures d'austérité sont-elles vraiment nécessaires à la santé de notre société, comme le prétendent la classe politique et ses créanciers?*

*L'austérité est une politique économique axée sur la réduction des dépenses et l'accroissement des revenus. Au nom d'un besoin urgent de rembourser les dettes de l'État – bien souvent envers les multinationales financières et bancaires – et d'atteindre le déficit zéro, les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux tentent de « rationaliser » l'usage des ressources publiques. Ces réformes prennent plusieurs visages : réduction du personnel et des ressources des institutions publiques, privatisation de certains acquis collectifs, abolition de programmes sociaux, hausses tarifaires...*

*Si pour certaines personnes l'austérité peut sembler être un bon moyen d'assainir les finances publiques, l'histoire récente démontre que ce n'est pas le cas et qu'elle ne fait qu'exacerber les problèmes économiques. Plusieurs pays européens comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne sont d'ailleurs présentement aux prises avec l'échec cuisant des politiques d'austérité : récession, taux de chômage élevé, destruction du filet social et nationalisme exacerbé témoignent de l'application de politiques d'austérité. Bien que les exemples de l'échec de l'austérité ne manquent pas, les gouvernements ne semblent toutefois pas enclins à en reconsidérer l'application.*

*Lors de son dernier congrès annuel, l'ASSÉ s'est dotée d'un plan d'action 2013-2014 visant à combattre trois mesures d'austérité gouvernementales : l'indexation des frais de scolarité et l'instauration de l'assurance-qualité, les coupures dans le programme provincial d'aide sociale et la réforme du programme fédéral d'assurance-emploi. Il s'agit là de dossiers majeurs en termes de redistribution des richesses et d'accès au bien collectif.*

*Il est primordial de tenir compte de l'impact de l'austérité pour les femmes. L'iniquité salariale qui perdure, au Canada comme ailleurs, est encouragée par les pratiques austères des gouvernements, qui justifient son existence par le besoin de sabrer*



Crédits: Thien V.



*dans les dépenses. À titre d'exemple, le gouvernement canadien a ainsi mis fin au régime d'équité salariale dans la fonction publique en 2009, en apportant des modifications importantes à la Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public. Ces changements enlèvent entre autres aux femmes « le droit de déposer des plaintes en matière d'équité salariale auprès de la Commission canadienne des droits de la personne » et fait en sorte que les litiges « seront désormais tranchés par la Commission des relations de travail dans la fonction publique ». Il faut noter à cet effet que l'ancien conseiller du Parti conservateur Tom Flamagan avait commenté la chose en affirmant que l'équité salariale « était l'une de ces très mauvaises idées des années 70, comme les cheveux volumineux, les survêtements de sport en polyester, le contrôle des prix et des salaires et Pétro-Canada. » (voir Radio-Canada, L'équité salariale en jeu, mai 2009).*

*Crédits: Thien V.*

*En outre, les politiques publiques telles que les coupures dans l'aide sociale ou dans l'assurance-emploi aggravent la situation financière des personnes en situation précaire – qu'il s'agisse de travailleuses et de travailleurs saisonniers, de personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou physiques, de personnes âgées, de ménages à faible revenu, etc. Les gouvernements les incitent ainsi à accepter de travailler dans des conditions médiocres et incertaines : elles doivent accepter de gagner un salaire moindre, souvent dans un contexte d'emploi temporaire et parfois avec de longues distances à parcourir matin et soir, compliquant de fait la conciliation travail-famille. Sur ce nouveau marché du cheap labor où l'abondance de main d'œuvre sera garantie par un taux de chômage en croissance, il est à prévoir que les entreprises profiteront de l'occasion pour diminuer les salaires et les avantages sociaux.*

*Le même principe s'applique d'ailleurs aux institutions de l'État, qui doivent compenser pour la perte des ressources publiques en faisant appel à des contrats de sous-traitance avec des entreprises privées ou au financement philanthropique, ce qui peut s'avérer coûteux à long terme, tant du point de vue financier que du point de vue de l'autonomie des établissements. Dans certains cas, comme en matière de surveillance et de recherche en environnement, les gouvernements peuvent aussi choisir de mettre un terme aux mandats de certains programmes et organismes. C'est le cas par exemple de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, abrogées en 2012.*

*En bref, l'austérité est la stratégie de l'élite politique et financière pour assurer la gestion d'une société prisonnière d'un endettement financier virtuel envers un système bancaire mondialisé.*



Crédits: Thien V.

# L'AUSTÉRITÉ EN ÉDUCATION

## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES: DES RÉFORMES INSUFFISANTES

*Les revendications concernant le système d'aide financière aux études (AFE) par le mouvement étudiant ont été principalement mises de l'avant lors des mobilisations de 2005 et de 2009. La première a été amorcée en réaction aux coupes budgétaires dans le régime d'AFE, traduites par la conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts, annoncée alors par le gouvernement provincial. Il est important de garder en mémoire que l'AFE est un moyen essentiel, bien qu'imparfait, afin de pallier aux inégalités de revenu et ainsi assurer une certaine accessibilité aux études postsecondaires, et ce, même dans une optique de gel ou de réduction des frais de scolarité. Une infime partie des gens qui en ont réellement besoin ont accès au régime d'AFE et pour cette raison, il est nécessaire que le gouvernement se penche sérieusement sur certaines failles et restrictions de ce système.*

**CHARLES-ANTOINE BESNER**

ÉTUDIANT EN TECHNIQUES DE BIOÉCOLOGIE

**R**appelons-nous les conclusions du précédent Sommet sur l'enseignement supérieur qui a enfanté une hausse des frais de scolarité aux délicats habits d'indexation, laquelle entrera en vigueur cet automne. Le gouvernement a convenu d'arrimer le taux d'indexation des droits de scolarité et des frais institutionnels obligatoires (FIO) au taux de croissance du revenu disponible des ménages, soit un taux croissant de 2,6 %. En cinq ans, un maigre 187 millions de dollars devraient en découler afin de soulager les coffres de l'État, ce qui correspond à un peu moins de la moitié de ce que pourrait par exemple rapporter l'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers... et ce, par année. Mais voilà que le Parti Québécois, soucieux de panser la plaie que représente cette hausse camouflée annonce des modifications du régime d'AFE. Dans ce contexte, les lacunes qui se sont insérées dans ces modifications doivent être l'objet d'une réflexion.

### PREMIER CHANTIER ET CONCLUSIONS

Cinq chantiers auront découlé du Sommet sur l'éducation afin de sauvegarder cette crédibilité qui lui a tant fait défaut durant sa courte existence. Le premier d'entre eux traite juste-

ment de modifications pouvant être apportées au système d'AFE. Les recommandations qui en ont découlé se résument en trois points. L'aide prévue pour les frais de subsistance qui sont reconnus à l'étudiant et à l'étudiante dans le cadre du Programme de prêts et bourses augmenteront d'abord de 20 \$ par mois d'études, ce qui selon les dires, aura des retombées sur près de 120 000 étudiants et étudiantes. Seconde modification, le seuil de contribution parentale considéré dans le calcul d'AFE a été nivelé à la hausse; et troisième modification, si cela peut être considéré de la sorte, « une dépense admissible de transport de 91 \$ par mois pour les étudiants et étudiantes à temps partiel qui vivent ou étudient dans une région éloignée » est maintenu, comme mentionné dans le rapport du chantier sur l'aide financière aux études.

### STRUCTURE DÉFAILLANTE SUR LE BANC DES OUBLIÉ-E-S

Les rectifications apportées par le gouvernement au régime d'AFE sont insuffisantes. Il suffit de penser aux critères d'admissibilité permettant de bénéficier du système d'aide financière. La prise en compte de la pension alimentaire que touche une personne dans le calcul du montant qui lui est accordé, le montant maximum qu'une personne peut gagner pendant la période estivale, ainsi que les délais de traitement trop longs des dossiers comportant des caractéristiques particulières et

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

«UNE RÉFLEXION RÉELLE SUR  
LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION  
D'AFE ET, PLUS LARGEMENT  
SUR L'OBJECTIF DU SYSTÈME  
D'AFE, DEVRAIT ÊTRE  
ENTAMÉE.»

des demandes de dérogation sont toutes des preuves flagrantes des lacunes du système. Cette énumération ne saurait pas être exhaustive. Elle ne correspond qu'à un très sommaire aperçu des problématiques soulevées dans le dossier. Afin d'adapter convenablement le régime d'AFE aux besoins réels de la communauté étudiante, une réflexion sérieuse sur les critères d'attribution d'AFE et, plus largement sur l'objectif du système d'AFE, devrait être entamée. Le choix du moyen (commission parlementaire, commission itinérante, enquête) relève des instances en place, mais, chose certaine, une consultation large et démocratique mérite d'être mise en place. Une chose est sûre, cet enjeu ne doit pas être laissé dans la section des laissés pour compte.

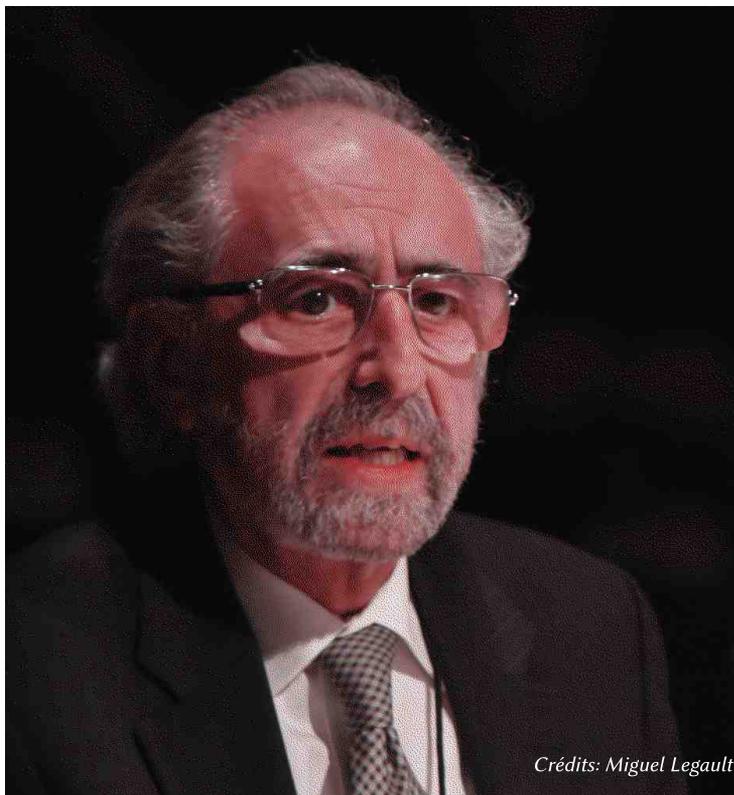
## APRÈS LE SOMMET SUR L'ÉDUCATION LE CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

*En conclusion du Sommet de l'Éducation supérieure qui a eu lieu les 25 et 26 février 2013 à Montréal, le gouvernement Marois annonçait la création d'un chantier sur les bases d'un éventuel Conseil national des universités (CNU). C'est ainsi que l'ancien recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, s'est vu confier la présidence de ce chantier. Sans trop de surprise, ce rapport sur l'avenir des universités amène son lot d'interrogations et de mécontentements dans la communauté universitaire, comme ce fut d'ailleurs le cas tout au long du processus entourant le Sommet.*

CAROLANE SAUVÉ TÊTREAU  
ÉTUDIANTE EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

### ASSURANCE-QUALITÉ ET INTERNATIONALISATION FONT ÉQUIPE

Les trois principales tâches qui ont été attribuées au comité de travail du CNU annoncent d'or et déjà toute l'étendue critique qui lui y est portée. Claude Corbo parle d'orienter et d'améliorer le système universitaire dans son ensemble en assistant le ministre, pour ensuite conseiller le gouvernement sur les enjeux universitaires. C'est dans l'évaluation de la qualité des activités universitaires que réside l'essentiel du problème. Ici, les liens avec l'assurance-qualité s'imposent d'eux-mêmes et l'on ne peut que craindre un pas de plus vers l'internationalisation et son soi-disant marché mondial de l'éducation. D'ailleurs, dans le rapport, le président fait des rapprochements avec des exemples découlant de l'assurance-qualité en proposant « d'examiner périodiquement l'état et les stratégies d'internationalisation » du système universitaire. Il va même jusqu'à faire des comparaisons avec la Quality Assurance Agency for Higher Education qui, selon l'étude produite par l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) et intitulée Les mécanismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, est un exemple important d'assurance-qualité en Angleterre. Les critères de « performance » et de « qualité » y prennent souvent le pas sur l'aspect émancipateur de l'éducation.



Crédits: Miguel Legault

CLAUDE CORBO, ANCIEN RECTEUR DE L'UQÀM ET PRÉSIDENT DU COMITÉ RESPONSABLE DU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS



Crédits : Artact Qc

**« POUR AMORCER CETTE COURSE À L'INTERNATIONALISATION ET À LA MARCHANDISATION DU SAVOIR, LE CNU POURRAIT AUSSI ALLER JUSQU'À EXERCER DES ÉVALUATIONS SUR L'ÉTAT DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES. »**

**LA RENTABILITÉ AU PREMIER PLAN**

Le futur CNU, si l'on se fie aux recommandations de Corbo, se baserait donc sur des critères d'assurance-qualité. Le Conseil s'inspirerait des plus grands compétiteurs dans le domaine d'assurance-qualité universitaire pour donner lieu à une plus grande concurrence internationale. Pour amorcer cette course à l'internationalisation et à la marchandisation du savoir, le CNU pourrait aussi aller jusqu'à exercer des évaluations sur l'état des programmes universitaires. Il évaluerait les programmes selon des critères de rentabilité et de rendement en se basant, selon le rapport Corbo, sur « les besoins de la société ». Il reste, par contre, à établir ces « besoins de la société ». Avec la logique marchande dont le comité de travail fait déjà preuve, il y a fort à parier que ces besoins seront reliés d'une façon ou d'une autre à ceux des industries. Dans cette perspective, le CNU qui découlerait du chantier ne se générerait pas pour couper ou rationaliser des programmes qui existeraient en double et « d'identifier des programmes ayant épuisé leur utilité ». De cette manière, un programme qui ne bénéficierait d'aucun bienfait aux yeux du conseil pourrait être aboli.

**SOUS-REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE**

Pour un organisme qui se veut au service de la cause universitaire, il y a de sérieuses questions à se poser, non seulement au niveau de l'évaluation du système qui s'approche

dangereusement de l'assurance-qualité, mais aussi dans la composition qu'aurait le CNU. Malgré ce que prétend Claude Corbo, la communauté universitaire s'y trouve sous-représentée. Du domaine universitaire, le CNU serait composé de trois professeur-e-s, d'une étudiante ou étudiant et d'une personne provenant du personnel universitaire autre qu'un-e professeur-e. De l'autre côté, il y aurait un président ou une présidente, deux personnes ayant eu une expérience de direction supérieure et cinq personnes provenant de la société civile. Il y aurait donc moins de la moitié des membres du conseil qui ferait actuellement partie de la communauté universitaire, soit 38 %. L'auteur du rapport met beaucoup d'importance sur « l'indépendance » des membres du Conseil. Pourtant, on ne peut que rester critique quant à la réelle indépendance des participants et participantes au Conseil de la société civile, de ceux ou celles provenant auparavant d'une direction supérieure et même de la présidence.

*Le rapport prend en considération les diverses questions et discussions qui ont fait surface durant le Sommet de l'Éducation supérieure et lors des rencontres préparatoires. Les observations du président du chantier se retrouvent dans un rapport disponible en ligne:*

<http://www.mesrst.gouv.qc.ca/cnu/>.

## RÉSEAU COLLÉGIAL

# LA VAGUE DE COUPURES

*Le 5 décembre 2012, le Parti Québécois annonce une coupure de 124 millions de dollars au réseau universitaire, soit 5% de leur budget, et une coupure de 20 millions au réseau collégial. Les coupures ont provoqué une vague de panique parmi les administrations des cégeps à travers la province. Selon elles, la situation budgétaire critique des collèges les pousse à trouver des moyens de financement autres que les fonds publics.*

NICHOLAS DI PENNA  
ÉTUDIANT EN SCIENCES HUMAINES

Un des meilleurs exemples de cette réaction est le collège Dawson, le cégep accueillant la plus grande population étudiante de la province, majoritairement anglophone. Le directeur général de Dawson, Richard Fillion, était aussi le porte-parole de la Fédération des cégeps au sommet sur l'éducation du Parti Québécois. La Fédération revendiquait alors un système de financement alternatif aux fonds publics, système que Fillion souhaite d'ailleurs appliquer à Dawson. Selon la Fédération des cégeps, cette requête ne vise pas à privatiser l'éducation, mais serait plutôt un moyen de faire payer la population pour les services offerts tout en maintenant les frais de scolarité à un niveau constant. Mais la mesure adoptée par Dawson a des impacts insidieux sur les étudiants et étudiantes.

L'administration commence par augmenter les frais afférents, notamment en augmentant les frais de changement d'horaire de 5\$ à 20\$. Cette augmentation de frais touche la grande majorité des frais administratifs qu'en-court un étudiant lors de son parcours académique.

Vient ensuite le tour des programmes moins rentables, qui n'échappent pas non plus au marteau de cette quasi-privatisation. À Dawson, le programme de langue a été particulièrement touché. Alors que les étudiants et étudiantes du programme demandaient à chaque session des bonifications, avec des cours

plus dynamiques, des échanges culturels et des voyages pour approfondir leur bagage culturel, elles et ils recevaient comme réponse une fin de non-recevoir, justifiée par le budget actuel. Pourtant, le programme de Science de l'environnement ou de Sciences pures se sont récemment fait offrir un voyage au Costa Rica pour étudier les effets climatiques. Au même moment, on apprenait que de nouveaux laboratoires étaient créés, financés non pas par le cégep mais par des partenaires privés de corporations multinationales (Pepsi, Shell et IBM pour n'en nommer que quelques-unes).

La peur de l'administration de perdre son autonomie financière se manifeste aussi dans ses relations avec certaines entités qui ne seraient pas vitales au maintien de



LE CÉGEP DAWSON, SITUÉ DANS L'OUEST DE MONTRÉAL, ACCUEILLE PLUS DE 7000 ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN.

Crédits: cleita

l'établissement. De plus en plus, les infirmières et infirmiers de cégeps sont victimes de coupures et de congédiements et voient leur budget diminuer à des taux qui rendent impossible leur mandat de soigner, mais aussi d'offrir du soutien et de faire de la prévention auprès des étudiantes et des étudiants. Selon la RICQ (Regroupement des Infirmières des cégeps du Québec), les infirmières sont en lutte constante simplement pour faire entendre leurs suggestions.

Au final, l'administration de Dawson a simplement décidé de renvoyer les infirmières du cégep, créant une pénurie de services de santé, pourtant nécessaires à la

population étudiante. Les quelques infirmières qui n'ont pas été congédiées se retrouvent avec un surplus de travail monumental, au point où elles sont carrément forcées de restreindre leurs heures de service. Ces coupures ont des conséquences réelles sur nos conditions d'études, en nous privant d'un système de santé accessible, qui pourrait notamment offrir des services de dépistage et de prévention des ITSS et référer les étudiants et étudiantes à des groupes de santé externes au cégep. Au final, autant les coupures du gouvernement Marois que la gestion qu'en font les administrations des cégeps ont pour conséquence de rendre l'environnement d'étude de moins en moins sécuritaire et sain.

## COUPURES

# EFFETS RESSENTIS JUSQUE DANS LES CLASSES

*Les coupures budgétaires annoncées en décembre dernier par le gouvernement Marois ont semé la zizanie au sein des universités québécoises. En effet, ces dernières n'échappent pas à la vague d'austérité qui déferle sur le Québec, ayant pour objectif l'atteinte du déficit zéro. Alors que les institutions d'enseignement supérieur québécoises se plaignent depuis des années d'être sous-financées, le gouvernement semble douter de la façon dont leur argent est géré.*

SOPHIE BLAIS

ÉTUDIANTE EN SCIENCES POLITIQUES

**L**es institutions d'études supérieures de la province vont voir leur budget amputé de 124 millions de dollars cette année, à quatre mois de la fin de l'exercice budgétaire. La nouvelle est tombée sans consultations préalables, plaçant les universités dans une position délicate quant aux choix à faire afin de gérer cette crise. Pour l'université McGill, cela représente une perte conséquente, d'environ 38 millions de dollars pour les deux prochaines années dans son fonds de fonctionnement général (Source : <http://www.mcgill.ca/budgetcuts/situation/how-we-got-here>). Chaque université dispose de plusieurs fonds différents ayant chacun une fonction. Le budget de fonctionnement est le plus important en terme de taille, évaluée à environ 60% du budget total, et finance le fonctionnement général des campus, l'administration et les activités d'enseignement. Afin d'éviter de creuser son déficit, l'institution anglophone sera obligée, comme toutes les autres, de réduire considérablement ses dépenses. Au fil de ses communiqués, cette dernière a mis l'accent sur le fait que les trois quarts de son budget de fonctionnement sont alloués aux salaires, aux régimes de retraite et aux avantages sociaux de ses employés. Ce n'est pas surprenant, donc, que les mesures adoptées par McGill afin de remédier à cette crise semblent se focaliser sur les ressources humaines. En effet, dès avril de cette année, l'université a instauré un gel de recrutement, de même qu'un programme de retraite volontaire,

et est entrée en discussion sur le gel salarial avec ses différents groupes d'employé-e-s. La deuxième étape de son plan de réduction des dépenses comprend la possibilité d'abolition de postes. McGill a dit vouloir tout d'abord explorer ces premières mesures et analyser leur incidence sur le budget avant de se pencher sur cette autre mesure. Dans un communiqué datant du 26 mars 2013, elle décrit toutefois cette mesure comme étant une de celles qui «devront être vraisemblablement adoptées» (c'est un communiqué qui fut envoyé à la population étudiante/membres de la communauté de McGill dans un courriel). Ce sont donc plusieurs emplois qui sont en jeu, à McGill comme dans les autres universités québécoises.

À McGill, l'incertitude semble être le sentiment qui prédomine au sein des groupes d'employé-e-s. Lors d'un échange téléphonique, Justin Marleau, vice-président de la section regroupant les auxiliaires à l'enseignement et les surveillants d'examen, de l'AÉÉDEM, Association des étudiantes et étudiants diplômé-e-s employé-e-s de McGill, explique que « les fonds ont diminué mais on ne sait pas exactement où les coupes vont sévir. On ne sait pas si elles affecteront le nombre d'auxiliaires à l'enseignement, le nombre de surveillants, ou d'étudiants qui font de la recherche. ». Stefana Lamasanu, responsable des communications pour l'unité III de l'AÉÉDEM (chargé-e-s de cours et instructeurs et instructrices), explique que les nombres exacts de chargé-e-s de cours d'instructrices et d'instructeurs embauchés en septembre ne seront révélés qu'en octobre par

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

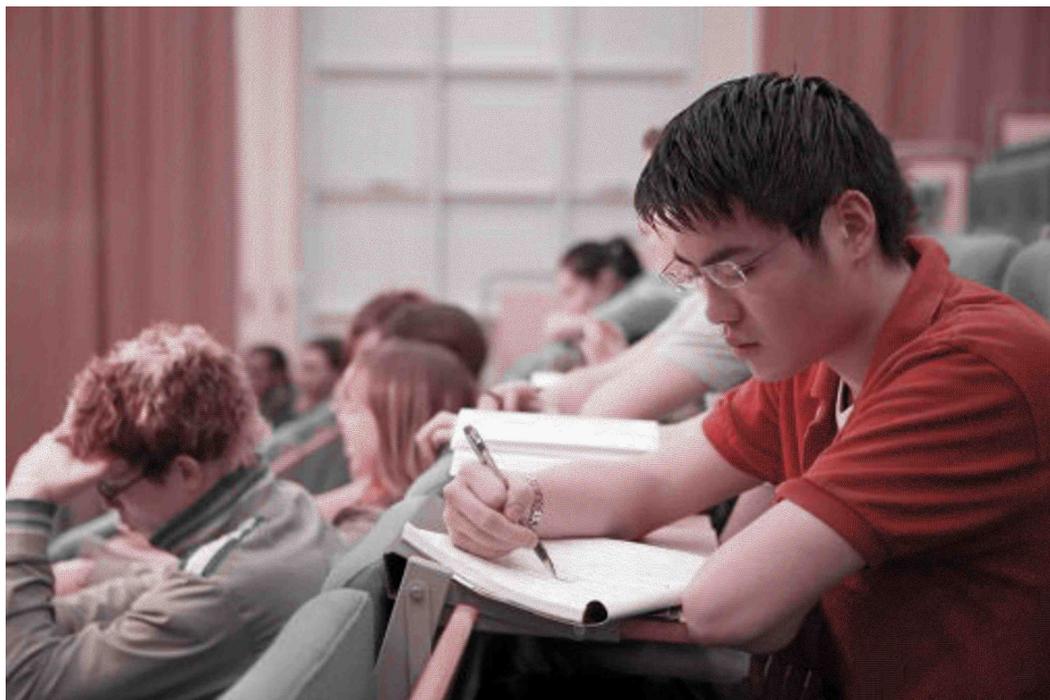
l'administration, mais affirme qu'ils vont être en déclin.

Selon elle, certains chargé-e-s de cours ont déjà vu leur charge de travail diminuer, et ce sont les instructeurs et instructrices et les auxiliaires d'enseignement qui se verront attribuer les cours typiquement assignés aux chargé-e-s de cours : « Les enseignants constituent la base de notre université, et [en ce moment] la communauté enseignante se sent sous-estimée et financièrement instable », ajoute-t-elle. La qualité de l'enseignement supérieur dans nos universités dépend grandement du travail de ces nombreuses personnes, que ce soit des employé-e-s administratifs et de soutien, des professeur-e-s ou des auxiliaires d'enseignement.

Selon Stefana Lamasanu, les conséquences des compressions budgétaires sur la capacité des universités à remplir leur mission sont multiples, et vont se faire ressentir dès la rentrée de septembre à McGill: « Le nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les classes va augmenter, le choix de cours offerts va diminuer, les cours à petit effectif vont être supprimés. ». Pour tous les étudiants et étudiantes qui se plaignent déjà de la grandeur des classes et de l'inaccessibilité des professeur-e-s, les choses ne vont qu'empirer. Julia, étudiante en troisième année à McGill, raconte : « Certains de mes professeur-e-s manquent déjà de temps pour voir leurs étudiants et étudiantes, je n'imagine même pas comment cela va être en septembre ». La diversité des cours offerts va elle aussi pâtir, puisque certains cours seront regroupés ensemble, alors que d'autres vont être supprimés. À l'Université Laval, c'est l'environnement de travail au sens propre qui est menacé, avec par exemple une réduction prochaine des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les mesures concrètes annoncées par les différentes universités québécoises, on peut voir que leurs approches ne seront pas exactement les mêmes. L'ancien recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Claude Corbo, a par exemple fait allusion dans une entrevue avec La Presse datant du 15 décembre 2012, au fait que celle-ci pourrait très difficilement éviter de creuser le déficit en-dessous du niveau autorisé dans son plan de retour à l'équilibre budgétaire. D'autres, comme McGill, ont annoncé la mise en place de mesures immédiates pour réduire les dépenses, voulant éviter à tout prix de reporter leur dette. Tous ne sont cependant pas d'accord avec cette ap-

proche, pas plus qu'avec les moyens choisis pour y parvenir. Parmi les mesures adoptées par l'administration de McGill, on remarque que les administrateurs et administratrices de l'université ont coupé leurs propres salaires de 3% en moyenne; cet effort paraît bien mince comparativement au



fait qu'une partie du personnel mcgillois est à risque de perdre son emploi. Lors d'un rassemblement contre l'austérité, organisé sur le campus par diverses organisations de McGill en Mars 2013, David Kalant, vice-président aux finances de MUNACA, l'association du personnel non-enseignant de McGill, s'est exprimé en faveur d'une réduction d'emplois au sein de la haute direction, là où selon lui «entre dix et vingt nouveaux postes de VP associé ont été créés dans les quatre dernières années sans que l'on sache ce que ces personnes font vraiment. » Le président de MUNACA, Kevin Whittaker, a déclaré trouver injuste le contrat de départ onéreux, incluant un an de congés administratifs payé et un emploi de professeur garanti rémunéré au minimum à 250,000 dollars par an pour trois ans, dont va bénéficier la principale sortante, Heather Munroe-Blum. Il a déclaré, dans une entrevue avec The Gazette : «Nous ne pensons pas que l'université fait sa part du côté de l'administration, et cet accord avec Heather Munroe-Blum illustre cela. » (12 juin 2013 – *Monroe-Blum's earnings rankle amid budget cuts*).

Avec ces compressions budgétaires, la communauté universitaire du Québec a été plongée dans une spirale financière instable dont les conséquences sur la qualité de l'enseignement sont méconnues pour l'instant. Mais une chose est certaine : maintenant que l'argent est compté, on commence à se poser davantage de questions sur comment il est dépensé.

# L'ASSURANCE QUALITÉ

## LE CHEVAL DE TROIE

### DU MARCHÉ EN ÉDUCATION

*L'assurance-qualité est un terme qui commence à se répandre dans le vocabulaire gouvernemental en éducation. Bien que son nom puisse sembler prestigieux, les mécanismes qui en découlent sont loin de plaire aux communautés collégiale et universitaire, notamment parce qu'ils visent à transformer les institutions sans l'aval de celles et ceux qui les font vivre.*

**NADIA LAFRENIÈRE**  
ÉTUDIANTE EN MATHÉMATIQUES

#### QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE-QUALITÉ?

**E**n février 2012, le Conseil supérieur de l'éducation, ayant pour fonction de conseiller les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a publié un avis dans lequel il définissait l'assurance-qualité comme «l'ensemble des processus et mécanismes qui permettent d'assurer la qualité des programmes, des établissements ou d'un système national de formation.»

En s'attardant aux réalisations concrètes de l'assurance-qualité, on constate cependant que leur contribution à la qualité de l'éducation n'est pas si souhaitable. Il s'agit plutôt de processus d'évaluation favorisant la mise en concurrence des universités et des collèges sur la base de leur réputation et de leur financement, ignorant au passage les aspirations des principaux acteurs et actrices de l'éducation : professeur-e-s, chargé-e-s de cours, étudiantes et étudiants. Autrement dit, une démarche de normalisation des institutions opérée par les gouvernements ou des agences extérieures sur les institutions d'enseignement.

#### POURQUOI L'ASSURANCE-QUALITÉ EN ÉDUCATION?

L'assurance-qualité en éducation prend naissance aux États-Unis, il y a plus d'un siècle. Les universités privées y étant très présentes, on crée des agences (elles aussi privées) pour s'assurer de la qualité de l'enseignement dispensé par ces établissements. Au Québec, cependant, si on parle d'assurance-qualité dans le système public, c'est essentiellement pour se positionner en concurrence avec les universités étrangères. La mondialisation et la tendance voulant que l'éducation soit un nouveau marché à conquérir exercent une forte pression sur les établissements pour les encourager à recruter professeur-e-s, étudiantes et étudiants à l'international. Afin de valider la qualité des diplômes y étant décernés, on force ainsi les établissements à se comparer avec les autres au niveau de la performance étudiante.



**«BIEN LOIN DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT, C'EST PLUTÔT LA PERFORMANCE ÉTUDIANTE QUI EST ICI ÉVALUÉE ET LA CAPACITÉ DE RÉTENTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE, VUE ICI COMME UNE VULGAIRE CLIENTÈLE.»**

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

**MAIS AU FOND, QU'EST-CE QUE LA QUALITÉ?**

Peu de gens vont s'opposer à une éducation de qualité et il est nécessaire de constamment remettre en question nos pratiques afin d'avoir une éducation qui soit la meilleure possible. Toutefois, cette qualité n'est pas définie par toutes et tous de la même façon. Si les professeurs, les étudiants et les étudiantes vont souvent la décrire en fonction de la transformation que prescrit l'éducation sur leur vie, de l'acquisition de connaissances et de compétences et de la façon dont cette dernière aide les diplômées à acquérir un sens critique, l'assurance-qualité semble plutôt utiliser une définition basée sur la réputation et sur le placement en emploi.

Une telle vision de la qualité n'est pas sans conséquences. Les structures d'assurance-qualité ainsi mises en place sont des processus évaluant la gestion du risque lié à un investissement financier dans les études. Les prémisses initiales sont alors que l'enseignement supérieur représente un marché de diplômes et de qualifications achetables par une personne souhaitant étudier et que cet investissement devra être rentable quant à sa capacité à attirer les employeurs ou les universités mieux cotées. On pourrait comparer la fonction des structures d'assurance-qualité en éducation à celle des agences de notation sur les marchés commerciaux. Peut-on alors croire que les dimensions propres à l'éducation, soit le transfert et le développement de connaissances et l'acquisition d'une perspective critique, sont valorisées?

**QUELS SONT LES MÉCANISMES D'ASSURANCE-QUALITÉ AU QUÉBEC?**

Au cours de la dernière grève étudiante, le gouvernement a fait de multiples offres afin de mettre un terme aux protestations. Parmi celles-là, une aura probablement frappé notre imaginaire comme étant la plus spectaculaire. C'était celle qui a été négociée avec les associations étudiantes nationales et qui a été rejetée unanimement par les associations en grève. L'offre du 5 mai, proposée en plein Conseil général du PLQ, allait bien au-delà des frais de scolarité.

Grosso modo, l'offre portait sur la réévaluation de la valeur des frais institutionnels obligatoires et visait la création d'un Conseil permanent des universités. Ce dernier aurait étudié «l'abolition et la création de programmes, l'internationalisation, les partenariats entre les universités et les milieux, la formation continue, la qualité de la formation, la recherche, le soutien et les instances universitaires», selon les termes même de l'Entente concernant le Conseil provisoire des universités. En somme, les propositions rejetées durant la grève témoignaient d'une volonté affichée du gouvernement d'inscrire des systèmes d'assurance-qualité dans le système universitaire.



*Crédits : École de la montagne rouge*

Bien que l'utilisation du terme assurance-qualité en éducation soit plutôt récente au Québec, les mécanismes y étant apparentés sont en place depuis un certain temps déjà, dans les cégeps tout particulièrement. En effet, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) visite périodiquement les collèges québécois depuis vingt ans pour s'assurer de la qualité des programmes, des évaluations, mais aussi des politiques et des pratiques de gestion. Récemment, elle a plutôt changé son mandat pour évaluer les systèmes d'assurance-qualité locaux, exigeant des cégeps qu'ils mesurent le rendement de leurs programmes eux-mêmes. La CÉEC compare aussi ces systèmes avec d'autres processus mis en œuvre ailleurs dans le monde. Parmi les principaux critères y étant évalués, on trouve la réputation des universités auprès d'autres universités et d'employeurs, le financement privé de la recherche et la réputation des chercheuses et chercheurs de même que le nombre d'employé-e-s, d'étudiantes et d'étudiants venant de l'étranger du pays.

À l'université, le récent rapport Corbo<sup>1</sup> a de quoi in-



quiéter. Il recommande sans détour la création d'un Conseil national des universités, similaire à celui proposé dans l'offre rejetée durant la grève étudiante. Celui-ci serait chargé, notamment, d'évaluer la qualité des universités «en se référant aux meilleures pratiques observables à travers le monde à des fins d'étalonnage». La création d'un organisme similaire à la CÉEC pour les universités ne se fait pas sans menacer l'autonomie des établissements locaux.

On peut toutefois remarquer la nouveauté : les universités seront évaluées les unes par rapport aux autres, alors que jusqu'ici on se contentait d'évaluer un programme en fonction de critères de performance. Ceux-ci étaient à la fois qualitatifs et quantitatifs, allant du taux de réussite des cours et des programmes à l'appréciation globale du programme par des diplômées, des étudiants et des étudiantes, jugée en fonction d'entrevues réalisées par des professeur-e-s d'autres disciplines ou d'universités distinctes. Il n'en reste pas moins que la collecte de données nécessaire à la réalisation de cette évaluation est déjà lourde, devant comprendre des statistiques pour les taux d'admission, d'inscription, de diplomation, de réussite à certains cours, d'offre de cours, etc. Bien loin de l'évaluation de la qualité de l'enseignement, c'est plutôt la performance étudiante qui est ici évaluée et la capacité de rétention de la population étudiante, vue ici comme une vulgaire clientèle. Au final, l'assurance-qualité ne s'intéresse jamais à la qualité de l'enseignement qui est effectivement dispensé dans les classes, se contentant d'indicateurs de grande échelle sans jamais s'interroger sur le bien-fondé des mesures qu'on prend pour les influencer.

Depuis 1995, on remarque aussi que ce sont maintenant les systèmes de gestion universitaire qui sont évalués. Ces mécanismes de reddition de comptes s'inscrivent dans une perspective où une éducation de qualité n'est pas particulièrement souhaitée. À la place, on mise sur la gestion des établissements, comme si nos écoles étaient de simples entreprises commerciales. Cette recherche de performance managériale fait dévier les cégeps et universités de leur mission initiale.

Par ailleurs, les ressources y étant attribuées sont autant de moyens qui ne sont pas affectés à la qualité de

l'éducation. Alors qu'on nous demandait de nous serrer la ceinture pour financer davantage les universités par les frais de scolarité, il était prévu que jusqu'à 20% des nouvelles sommes disponibles servent à «améliorer le positionnement concurrentiel des établissements universitaires sur les scènes canadienne et internationale», tel que mentionné dans le budget 2011-2012 du Gouvernement du Québec.

Les impacts de l'assurance-qualité se font sentir différemment sur la condition étudiante. L'évaluation de l'éducation en des termes gestionnaires menace constamment les programmes qui ne seraient financièrement pas rentables parce qu'ils ne sont pas subventionnés par le privé ou parce qu'ils n'accueillent pas un nombre suffisant d'étudiants ou d'étudiantes pour satisfaire les quotas imposés. De la même façon, pour rationaliser au maximum les ressources, et ainsi témoigner de l'habileté des gestionnaires, des emplois, notamment étudiants, sont coupés dans le soutien à l'apprentissage. Considérant que les classes sont de plus en plus nombreuses, il va sans dire que l'éducation est d'autant moins personnalisée.

Assurer une éducation de qualité n'est pas une mince affaire. Si nous rejetons l'assurance-qualité, des alternatives existent toutefois. L'enseignement

est régulièrement évalué par les étudiantes et étudiants d'un cours, la recherche universitaire constamment évaluée par les pairs et la reconnaissance des acquis (en emploi ou dans une université étrangère) peut se faire de façon moins standardisée, notamment par des examens oraux ou écrits d'entrée dans un programme d'études. Les gouvernements ont donc réellement opté pour s'inscrire dans l'assurance-qualité et dans une logique de compétition. Il n'en reste qu'à nous de combattre ce choix !

1. Claude Corbo a été recteur de l'UQAM de 1986 à 1996 et de 2008 à 2012. Il a été très critiqué au cours de ses dernières années au rectorat pour vouloir imposer ses réformes dans l'université et pour son manque d'écoute de la communauté. À ce sujet, en juin 2012, lorsqu'il a annoncé son départ, on pouvait lire dans un bulletin syndical « Ni à sa fondation en 1969, ni lors de sa "refondation" en 2009 en pleine grève du corps professoral (déterminante pour sa relance!), l'UQAM comme université accessible, laïque, populaire et démocratique n'a eu d'autre vocation que la sienne propre. Pourquoi une rectrice, un recteur s'emploierait à la "normaliser" sinon qu'à vouloir plaire à un ordre établi ailleurs qu'en son sein? »

**«L'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION  
EN DES TERMES GESTIONNAIRES  
MENACE CONSTAMMENT LES  
PROGRAMMES QUI NE SERAIENT  
FINANCIÈREMENT PAS RENTABLES  
PARCE QU'ILS NE SONT PAS  
SUBVENTIONNÉS PAR LE PRIVÉ OU  
PARCE QU'ILS N'ACCUEILLEN PAS  
UN NOMBRE SUFFISANT  
D'ÉTUDIANTS OU D'ÉTUDIANTES  
POUR SATISFAIRE LES QUOTAS  
IMPOSÉS.»**

# LES ARTISTES RENTABLES

*L'augmentation des tarifs dans les services publics, tels que les taxes santé, augmentation de frais d'électricité ou hausses de frais de scolarité, dresse un portrait rapide des mesures prises par les gouvernements pour transformer les institutions publiques. Celles-ci se transforment peu à peu en marchandise consommée par « l'utilisateur-payeur », délaissant leur accessibilité et qualité au passage. Par contre, ces mesures ne sont pas les seules à appuyer ce changement de cap dans la gouvernance des institutions. Le cas spécifique du projet de réforme du programme préuniversitaire Arts et Lettres renommé Culture et Communication, puis Arts, Lettres et Communication servent encore à suivre les demandes des marchés et du placement étudiant concurrentiel.*

GABRIELLE BELLEMARE  
ÉTUDIANTE EN ARTS ET LETTRES

## LE SENS DES MOTS

**L**es premières critiques adressées au ministre de l'Éducation Pierre Duchesne quant à son projet de réforme furent en grande partie sur le titre du programme. Plusieurs regrettaient que les mots Arts et Lettres soient complètement effacés vu leur valeur symbolique. Ce changement de titre n'a pourtant rien d'anodin : il vise un plus grand placement des étudiants et étudiantes diplômé-e-s dans les domaines lucratifs sur le marché. Dans un article du Devoir paru le 8 mai 2013, on peut lire que Benoît Melançon, directeur du département des littératures de langue française à l'Université de Montréal, dit s'inquiéter de l'utilisation du mot communication. « Les gens travaillent dans le domaine de la communication, mais on ne peut pas dire la même chose du domaine des lettres. On n'est pas du tout dans une logique professionnalisante », a-t-il soutenu.

Un autre choix de mots a soulevé les passions dans le milieu professoral, le changement du mot œuvre par objet culturel. L'œuvre en histoire de l'art est un mot qui comporte une valeur symbolique forte alors que le mot « objet culturel » réfère plutôt aux sciences humaines ou au marché de l'art. Ceci démontre la volonté de ra-

tionalisation d'un programme qui n'a jamais voulu être une science. Il faut savoir que le cursus actuel du programme comporte une majorité de cours d'expérimentation de médiums artistiques, des cours que plusieurs peuvent considérer comme inutiles selon une logique de rentabilité. Un programme qui vise l'exploration, la découverte et l'ouverture d'esprit n'est pas uniforme académiquement et ne permet pas une prévision de placement étudiant efficace. Le marché de l'éducation a besoin d'un programme homogène pour permettre une augmentation de la diplomation dans ce programme. Et c'est là que les choix de mots prennent tout leur sens, même s'ils semblent inoffensifs au départ.



Crédits: Artact Qc



**L'ŒUVRE EN HISTOIRE DE L'ART EST  
UN MOT QUI COMPORTE UNE  
VALEUR SYMBOLIQUE FORTE ALORS  
QUE LE MOT « OBJET CULTUREL »  
RÉFÈRE PLUTÔT AUX SCIENCES  
HUMAINES OU AU MARCHÉ DE  
L'ART. CECI DÉMONTRE LA  
VOLONTÉ DE RATIONALISATION  
D'UN PROGRAMME QUI N'A JAMAIS  
VOULU ÊTRE UNE SCIENCE.**

#### LES IMPACTS

Radio-Canada annonçait en mai 2013 que, vu les nouvelles visées du programme, l'embauche d'enseignants et enseignantes dans le domaine des technologies de l'information serait nécessaire. Ils et elles ne remplaceront pas des collègues

enseignant les Arts et Lettres, mais s'ajouteront à la masse salariale de programmes, gonflée à cette fin. Pour la plupart des étudiants et étudiantes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans le domaine des Arts et Lettres, c'est une annonce désastreuse. Plus d'argent dans le programme préuniversitaire dans lequel ils et elles souhaiteraient enseigner, mais aucun nouveau poste de professeur-e-s. Tout cela pour: «aider les étudiants à maîtriser les nouvelles technologies, mais surtout à apprendre comment en maximiser l'utilisation pour leurs recherches et leur formation dans l'ensemble de leurs cours», chose que le programme précédent demandait dans chacun des cours à l'aide de projets de recherches avec méthodologie rigoureuse.

Finalement, la marchandisation de l'éducation a plusieurs visages. Celui de la tarification est plus facile à identifier, plus intuitif. Celui des réformes de programmes pour assurer un arrimage au marché plus facile, plus efficace et même concurrentiel mondialement est plus insidieux, mais aussi dévastateur. Le premier s'attaque à l'accessibilité; le second à la qualité. Ensemble, ils forment un système de gouvernance qui a pour but de servir l'intérêt du marché au-dessus de celui de la population.

## ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES LA MISSION DES CÉGÉPS DÉTOURNÉE

*Depuis les années 2000, un nombre grandissant d'attestations d'études collégiales (AEC) ont été créées. Aujourd'hui cela représente, selon les chiffres du Ministère de l'Enseignement supérieur, plus de 1200 AEC différentes offertes par les établissements collégiaux. La prolifération de ce type de diplôme participe directement à la volonté du gouvernement d'intégrer les cégeps dans l'économie du savoir. Courtes, exemptes de formation générale, rapidement désuètes et généralement au service des entreprises privées, les AEC dénaturent la mission d'éducation des cégeps.*

ÉMILIE GAGNÉ  
ÉTUDIANTE EN DOUBLE-DEC

**L**es AEC sont des formations techniques d'une durée variable allant de quelques mois à plus d'un an. Leur mission est de permettre une réinsertion sur le marché du travail pour les adultes ou un perfectionnement des connaissances liées à leur profession. En ce sens, les programmes conduisant à une AEC sont rattachés au réseau de la formation continue. Il est nécessaire d'avoir au minimum un diplôme d'étude post-secondaire ou de se faire reconnaître une année d'expérience de travail pour satisfaire les conditions d'admission. Ces programmes se divisent en trois types: les AEC reliées à Emploi-Québec, celles commandées par des compagnies privées et finalement celles mises en place par les cégeps.

L'organisme Emploi-Québec est rattaché au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) et est un des nombreux partenaires du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Ces AEC ont pour vocation la mise à niveau des travailleurs et des travailleuses et leur réinsertion sociale. Il s'agit ici d'un processus de «recyclage» de la main-d'œuvre suite à une perte d'emploi.

Les AEC commandées par les entreprises constituent des formations qui s'adressent uniquement aux employé-e-s de celle-ci. Conformément à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, chaque entreprise dont la masse salariale dépasse le million de dollars se doit d'investir «l'équivalent d'au moins 1% de cette masse salariale dans la réalisation d'activités de for-

SUITE À LA PAGE SUIVANTE



*«L'ÉTROIT PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUT DES PRODUITS INDUSTRIELS ET L'ENTREPRISE SHELL, QUI A VERSÉ QUELQUES 200 000\$ POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE PROCÉDÉS CHIMIQUES, REFLÈTE BIEN CETTE SITUATION. EN 2010, QUAND L'ENTREPRISE A ANNONCÉ LA FERMETURE DE L'UNE DE SES RAFFINERIES DANS L'EST DE MONTRÉAL, DES CENTAINES D'EMPLOYÉ-E-S ONT PERDU LEUR EMPLOI.»*

#### SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

mation qui visent le développement des compétences de [son] personnel».

La véritable dérive survient avec les AEC implantées par les cégeps. Un des rôles du MESRST est d'établir les programmes d'études. Dans le cas de la formation professionnelle et technique, les entreprises exercent de fortes pressions dans le processus d'élaboration des programmes. Le MESRST affirme d'ailleurs, dans un document publié en juillet 2013, vouloir «assurer le meilleur arrimage possible entre les besoins du marché du travail et le profil des personnes diplômées». Sans autorisation nécessaire de la part du MESRST, les cégeps peuvent créer des AEC reliées aux domaines de formations de DEC-techniques déjà offerts. Les établissements sont incités à produire des études de marché afin de développer de nouvelles attestations en lien avec les besoins des grandes multinationales implantées dans la région, non ceux des étudiants et des étudiantes. Ces études permettent aux entreprises privées de s'ingérer dans le contenu des formations et d'y insérer leurs exigences. Le résultat est que des AEC ressemblant énormément à des DEC-techniques déjà offerts s'implantent dans le réseau afin de former une main-d'œuvre pour un employeur bien précis. Cela entraîne une grande disparité entre les formations of-

fertes d'un cégep à l'autre en ce qui a trait au contenu et au nombre d'heures.

L'étroit partenariat entre l'Institut des produits industriels et l'entreprise Shell, qui a versé quelques 200 000\$ pour le développement et la promotion du programme de Techniques de procédés chimiques, reflète bien cette situation. En 2010, quand l'entreprise a annoncé la fermeture de l'une de ses raffineries dans l'Est de Montréal, des centaines d'employé-e-s ont perdu leur emploi. Une AEC d'une durée de 18 mois, construite selon le modus operandi de Shell, n'a pas permis à plusieurs d'entre eux et elles de se trouver un emploi chez un compétiteur.

Ces AEC sont accessibles à tous les étudiants et toutes les étudiantes du moment qu'ils et elles ont interrompu leurs études pendant un an. Si l'on tient compte du fait que ces attestations sont exemptes des cours de formation générale, la dérive devient flagrante ! Ces courtes formations ciblées, censées permettre le perfectionnement d'adultes déjà sur le marché du travail, se transforment en véritables raccourcis pour éviter la formation générale. En dévalorisant une part essentielle de la mission d'éducation des cégeps, le MESRST a pour but de fournir le plus rapidement possible une main-d'œuvre spécialisée aux entreprises privées.



## AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES DES EMPLOIS PRÉCAIRES POUR LA POPULATION ÉTUDIANTE

*Au SÉTUE, le syndicat des étudiants et étudiantes employé-e-s de l'UQAM, nous représentons tout un éventail de métiers différents et essentiels au fonctionnement d'une université : nous travaillons comme auxiliaires d'enseignement (corrections, monitorats, démonstrations, surveillances d'examens), comme auxiliaires de recherche (revues de littérature, collectes de données, rapports, etc.), ainsi que dans de nombreuses tâches de soutien aussi variées qu'indispensables. Nous avons tous et toutes le statut d'étudiant, et sommes, de loin, les travailleurs et travailleuses les plus précaires de l'université : endettement, insécurité de l'emploi, travail gratuit extorqué, forte dépendance à l'égard de l'employeur, etc. Enquête sur les rouages de l'exploitation universitaire.*

CAROLINE JACQUET  
MEMBRE DU SÉTUE

### DES RAPPORTS DE POUVOIR MULTIPLES

L'idéal de «collégialité» que nous portons, idéal de participation collective et égalitaire à la vie universitaire, ne doit pas nous aveugler sur l'existence de rapports de pouvoir multiples au sein de l'université. Si légalement notre employeur est l'université, les personnes qui nous embauchent, nous donnent des tâches, et nous réembauchent (ou non) sont les autres membres de la «communauté» universitaire : les professeur-e-s et chargé-e-s de cours. Concrètement, cela signifie que nos patrons sont également les personnes qui évaluent nos travaux universitaires, voire qui dirigent nos mémoires, ceux et celles qui nous feront (ou non) des lettres de recommandation pour des bourses, qui nous octroieront (ou non) une bourse, qui nous proposeront (ou non) de coécrire tel article, de nous référer à telle chercheuse ou de coparticiper à tel colloque.

Ce double rapport de subordination, à la fois entre salarié-e et employeur-e et entre professeur-e et étudiante ou étudiant, peut être renforcé et complexifié par le jeu des rapports sociaux inégalitaires qui structurent notre société : rapports de sexe, de classe, de «race», de religion, d'âge, de situation de handicap. L'imbrication de ces différents rapports de pouvoir se traduit par toute une

gamme de situations d'exploitation, des plus grave (harcèlements) au plus «anodines» («humour», paternalisme, etc.). Cela a comme conséquence de miner continuellement notre capacité à négocier nos relations de travail, et tout particulièrement à exiger de se faire payer pour chaque heure travaillée ou encore d'obtenir des délais raisonnables pour effectuer nos tâches.

### L'ORGANISATION STRUCTURELLE DE LA PRÉCARITÉ : LE « PRÉCARIAT »

**«BEAUCOUP NE COMPTENT PAS  
TOUTES LES HEURES RÉELLEMENT  
TRAVAILLÉES («J'AURAIS PU  
TRAVAILLER PLUS VITE», «C'EST DE  
MA FAUTE SI JE SUIS TROP PERFECTIONNISTE»), ABANDONNENT LEUR  
DROIT À LA RECONNAISSANCE  
INTELLECTUELLE DE LEUR TRAVAIL[...]»**

Or justement, le type de contrat qui structure notre travail comme auxiliaire se caractérise par une grande précarité. Les contrats sont généralement très courts, sans aucune obligation de renouvellement. Ils peuvent donc être attribués, prolongés ou retirés à la discrétion des professeur-e-s. Étant donné que le nombre des candidatures comme auxiliaires (potentiellement toutes les personnes inscrites aux cycles supérieurs) excède très largement le nombre de contrats disponibles, nous sommes structurellement mis en concurrence. Dans un tel contexte, beaucoup ne comptent pas toutes les heures réellement travaillées («j'aurais pu travailler plus vite», «c'est de ma faute si je suis trop perfectionniste»), abandonnent leur droit à la reconnaissance intellectuelle de leur travail («si j'exige que mon nom apparaisse comme coauteur-e, je risque de perdre mon contrat»), ou encore acceptent de modifier leurs horaires de travail dans des délais très courts (par

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

exemple, une personne est engagée pour travailler 15 heures par semaine pendant 4 semaines et refuse d'autres engagements pour pouvoir être disponible, mais doit finalement réaliser les 60 heures de travail dans les 4 derniers jours du contrat). D'ailleurs, aucune description de tâche préalable n'étant requise, le travail exigé excède régulièrement le nombre d'heures initialement prévu.

Forte concurrence et dépendance complète à l'égard des employeur-e-s : une telle organisation structurelle de la précarité vient renforcer les inégalités au sein de la population étudiante. Les personnes étudiantes qui gravitent autour d'une chaire ou d'un centre de recherche (parce que leur sujet de mémoire est « porteur ») ont beaucoup plus de chance d'obtenir des bourses et des contrats. Les personnes qui ont obtenu des bourses importantes d'organismes subventionnaires, n'étant pas en situation de dépendance financière, peuvent supporter plus facilement de travailler gratuitement ou de voir leurs horaires dépendre du bon vouloir de leur employeur. Pour la majorité d'entre nous toutefois, cette situation peut avoir des conséquences très graves : pertes de revenus, endettement, rallongement involontaire de la durée des études, abandon des études, stress systématique, dépression et autres problèmes de santé mentale, etc.

#### DE L'ISOLEMENT À LA SOLIDARITÉ COLLECTIVE

Tout est fait donc pour que l'exploitation soit vécue dans l'isolement et que la concurrence l'emporte sur la solidarité. Et cela sans compter les obstacles plus techniques à la création d'un syndicat fort. Ainsi, il est assez difficile de rejoindre les quelques 2 500 membres du syndicat, éparpillé-e-s dans 7 facultés différentes. En plus, peu d'entre nous ont un local de travail à l'université, et nous travaillons généralement de chez nous. La brièveté des contrats et la diversité des tâches effectuées amoindrissent l'identification au syndicat. Le travail de mobilisation est sans cesse à recommencer puisque les membres se renouvèlent d'un tiers chaque session universitaire. Enfin, les membres plus militants et militantes s'investissent souvent prioritairement dans leurs différentes associations étudiantes.

Ces obstacles ne peuvent être surmontés que par un travail constant de mobilisation, le maintien de relations solidaires avec les associations étudiantes et les autres syndicats universitaires, et la démocratisation interne du syndicat. Ce qu'on appelle généralement le « syndicalisme de combat ». Toutefois, une des grandes forces des associations étudiantes qui fait défaut aux syndicats, c'est le recours à une augmentation progressive des moyens de pression, avec des journées de grève, voir même le recours à une grève illimitée. Or, ce moyen-là est quasi inexistant pour les syndicats : il n'est légal que pendant une partie de la période de négociation de convention collective

(généralement, une fois par quatre ans), et encore, il peut être supprimé par une loi spéciale. Au SÉTUE, c'est cette année que nous rentrons en négociation de convention collective!

**« CETTE SITUATION PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES TRÈS GRAVES : PERTES DE REVENUS, ENDETTEMENT, RALLONGEMENT INVOLONTAIRE DE LA DURÉE DES ÉTUDES, ABANDON DES ÉTUDES, STRESS SYSTÉMATIQUE, DÉPRESSION ET AUTRES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE, ETC. »**



Crédits: Photomaxmtl

CARTE DE NOËL ENVOYÉ PAR LE SÉTUE À SES MEMBRES POUR LES INCITER À FAIRE RESPECTER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE

# ATTENTION ! PERTE DE LIBERTÉ !

*Le 12 février 2012, à la suite d'une occupation de cinq jours du 6e étage du bâtiment de l'administration de l'Université McGill par plus d'une vingtaine d'étudiants et d'étudiantes, l'administration McGilloise a mis en place le Protocole provisoire relatif aux manifestations, protestations et occupations sur les campus de l'Université McGill. Celui-ci avait pour objectif premier «d'établir les paramètres entourant la liberté de parole et d'expression, et la tenue de réunions pacifiques comme moyens de protester et d'exprimer un désaccord», tel qu'on peut le lire dans le communiqué rédigé le jour de sa promulgation. Dès sa présentation, il fait l'objet de nombreuses critiques, notamment des syndicats et associations étudiantes du campus. Effectivement, ces nouvelles mesures avaient pour effet de restreindre considérablement les motifs de même que les méthodes de manifestation. Sous ce nouveau protocole, il devenait beaucoup plus facile de justifier le recours aux instances policières qui, en temps normal, ne peuvent se retrouver sur les campus.*



**MATHILDE MICHAUD**  
ÉTUDIANTE EN HISTOIRE

À l'automne 2012, en réponse aux nombreuses plaintes émises, notamment par l'Association canadienne des libertés civiles, le protocole provisoire est mis de côté, mais seulement pour être remplacé par deux nouveaux documents : l'énoncé des valeurs et des principes sur la liberté d'expression et la tenue d'assemblées pacifiques et des procédures opérationnelles quant à la réaction appropriée à avoir dans ce genre d'événement.

Malgré les nombreuses manifestations et consultations qui s'en sont suivies, l'énoncé a bien été adopté. Le 20 mars 2013, celui-ci, de même que les procédures opérationnelles, a été approuvé par le sénat de McGill lors de sa réunion mensuelle. Cette décision ne fait cependant toujours pas l'unanimité. Au sein même du sénat, la dissension règne alors que « la sénatrice Lu remet en question la nécessité d'avoir un code de procédure pour encadrer des comportements déjà couverts par le code de conduite des élèves », tel qu'on peut le lire dans Le Délit du 25 mars 2013.

## SÉCURITÉ DU PASSÉ

Les étudiants et les étudiantes de McGill n'ont pas été les seul-e-s à subir les frasques sécuritaires de leur administration. En décembre 2012, la direction de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dépoussiérait le préambule de la *Politique de prévention et de sécurité et des mesures d'urgence (Politique 25)* de l'UQAM datant de 1994 qui statuait que « L'accroissement relatif de la criminalité et de la violence dans notre société n'épargne pas les campus universitaires ». Ils et elles venaient ainsi justifier la refonte de cette même politique, et ce sans préavis ni consultation. On y propose la création d'un comité de discipline comportementale devant lequel paraîtrait les étudiants et les étudiantes ayant posé-e-s des actes « contraires à la Loi ou toutes infractions aux règlements ou aux politiques

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

de l'Université », mais ce sans avoir le droit d'avoir recours aux services d'un avocat, malgré les sanctions, telles que la suspension ou le renvoi que ce comité ait le droit d'émettre.

Un Comité de coordination des mesures d'urgence (CCMU), visant à coordonner les « événements requérant une intervention d'urgence », événements dont la nature reste plutôt vague, a lui aussi été créé. Le CCMU ne comprend aucun membre ni aucune membre des corps enseignants et étudiants faisant donc complètement fi de l'expertise, l'expérience et la sensibilité de la communauté universitaire.

La direction de l'UQAM n'a pas hésité à mettre en application ses nouvelles prérogatives pour faire suite à l'apparition de « graffitis comportant des propos haineux et intimidants » sur les murs entourant les espaces associatifs des facultés de Sciences humaines et de Science politique et droit, comme on peut le lire dans une lettre de la direction adressée à l'Association facultaire étudiante des Sciences humaines de l'UQAM en référence à l'évènement. L'administration a pris la décision d'imposer une interdiction d'accès à ces mêmes espaces entraînant, du coup, la fermeture totale du Café Aquin, et des locaux du Comité de soutien aux parents étudiants et de l'Association des étudiants et étudiantes handicapé-e-s, sans consultations et avec un préavis de moins de 24 heures.

En plus d'entraîner des pertes financières majeures pour les différents organes étudiants, cette décision a aussi eu pour effet de limiter l'accès des étudiants et étudiantes aux services

parfois essentiels que ceux-ci leur offrent et de museler leur liberté d'expression.

### DÉRIVES GOUVERNEMENTALES

Lorsque les agissements des administrations universitaires sont mis en lumière, nous nous réconfortons souvent en nous disant qu'il s'agit d'évènements isolés. Pourtant, lorsque de semblables événements surviennent sous la tutelle gouvernementale, c'est plutôt la surprise. « Comment se fait-il que nos libertés soient injustement restreintes? Nous vivons sous un régime démocratique... » Il faut toutefois se rendre à l'évidence. Démocratie ou pas, le gouvernement a lui aussi fait la preuve de ses lubies sécuritaires. Si nous avons été choqués par les 3509 arrestations menées au cours des centaines de manifestations du printemps érable et par la Loi 78, que devrions-nous penser des 1341 contraventions en vertu du Règlement P-6 qui ont eu lieu dans le cadre de seulement cinq manifestations de l'hiver 2013? Pourrions-nous dire que notre liberté d'expression connaît actuellement des restrictions plus graves que sous le précédent gouvernement de Jean Charest? Il nous est, dans tous les cas, impossible de dire que le gouvernement Marois en est très respectueux.

Qu'advient-il du droit de manifestation et de la liberté d'expression à présent? Nul ne peut le prédire, mais il semble hors de question pour les syndicats et associations étudiantes de laisser tomber la serviette après une lutte de si longue haleine.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

# LES COMMISSIONS SCOLAIRES VICTIMES DE LA COURSE AU DÉFICIT ZÉRO

HERMAN GOULET-OUELLET  
ÉTUDIANT EN MATHÉMATIQUES

**A** peine élu, le Parti québécois s'est empressé de poursuivre les politiques d'austérité en faisant subir non pas une, mais bien deux vagues de coupures aux commissions scolaires. Alors que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Marie Malavoy, prétend que l'effort exigé (totalisant plus de 200 millions de dollars) n'aura aucun impact sur les services offerts aux élèves du primaire et du secondaire, les faits nous disent exactement le contraire. Le directeur général de la Commission scolaire de Sorel-Tracy a déclaré, lors d'un point de presse en mars 2013, que la commission scolaire avait dû « faire des coupures de services et des abolitions de postes » suite aux compressions du Parti québécois. Le syndicat de l'enseignement de la région des Moulins rapportait, dans un communiqué, que la Commission scolaire des Affluents avait pris la décision de

fermer un total de 20 classes spéciales à cause des coupures. Ces classes destinées aux élèves ayant un handicap, des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement sont pourtant d'une importance cruciale dans le réseau scolaire. De leur côté, les écoles privées (qui accueillent 11% des élèves en 2007) ne subissent que des compressions de 4 M\$, soit moins de 2% de l'effort demandé.

Résultat: outre les difficultés croissantes des commissions scolaires à maintenir la qualité de leurs services, les taxes scolaires augmenteront un peu partout au Québec. Le Devoir rapportait dans un article publié en août 2013 que la hausse des taxes pourrait atteindre 40% dans certaines régions. Les taxes municipales s'appliquent notamment aux propriétaires de logements, qui ajustent en conséquence les loyers. Encore une fois, ce sont les gens les plus vulnérables qui écoperont des politiques d'austérité, que ce soit à cause de l'augmentation des loyers ou du manque de plus en plus criant de soutien en milieu scolaire.



Crédits: Thien V.

# L'AUSTÉRITÉ AU QUÉBEC

## LOGEMENTS SOCIAUX LA FIN DES CONVENTIONS INQUIÈTE

*Si les programmes sociaux dont nous nous sommes doté-e-s collectivement dans les dernières décennies sont actuellement, pour la plupart, en démantèlement, le logement social ne demeure pas en reste. En effet, les investissements publics en logements sociaux ne cessent de diminuer et ce n'est pas dans l'actuel contexte d'austérité qu'on peut espérer un revirement de la tendance. Petit portrait de l'abandon du logement social comme politiques publiques par le gouvernement fédéral.*

CHLOÉ TANGUAY  
COMITÉ BAILS HOCHELAGA-MAISONNEUVE

C'est à partir de la fin des années 1960 que les projets de logements sociaux commencent à recevoir un financement récurrent de la part de l'État, notamment du gouvernement fédéral. Différents programmes de subventions se sont succédé depuis cette époque. Dans le cadre de ces programmes, des ententes, aussi appelées des conventions, ont été prises entre les logements sociaux (sociétés municipales d'habitation – qui possèdent les HLM –, coopératives et organisme sans but lucratif d'habitation) et le gouvernement fédéral via la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Plusieurs de ces ententes prévoyaient que des subventions gouvernementales seraient versées pendant la durée de l'hypothèque, qui s'échelonne sur une période de 25 à 50 ans. Ces subventions seraient destinées à rembourser une partie des coûts de construction des logements, mais aussi, prendraient la forme d'un supplément au loyer dans le but d'aider les ménages les plus pauvres à payer ce dernier. L'idée ici était la suivante: une fois l'hypothèque remboursée, le surplus dégagé pourrait venir se substituer aux subventions gouvernementales destinées aux ménages plus pauvres, accordées par le gouvernement dans le cadre des conventions.

C'est aujourd'hui, mais surtout dans les prochaines années, que plusieurs conventions prendront fin. Or, il s'est avéré que le pari, pris à l'époque, n'a pas fonctionné pour tous les ensembles de logements. Premièrement, durant les décennies 80 et 90, les ménages les plus pauvres n'ont pas connu d'accroissement de leurs revenus tandis que le coût de la vie a augmenté. De plus, les premières coopératives ou OSBL d'habitation n'avaient pas forcément une bonne expérience dans la gestion d'immeuble, donc une santé financière imparfaite. Aussi, plusieurs logements sociaux arrivent aujourd'hui à un moment où d'importantes dépenses doivent être engagées en lien avec la rénovation de leurs immeubles pour faire suite à la dégradation normale de ces derniers avec le temps. Finalement, à cela

**«IL FAUT REFUSER DE VOIR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SE DÉSENGAGER DE LA QUESTION DU LOGEMENT SOCIAL. DE NOMBREUSES LUTTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES POUR OBTENIR LES LOGEMENTS SOCIAUX QUE NOUS AVONS ACTUELLEMENT ET IL FAUT PRÉSERVER CEUX-CI...»**

s'ajoutent d'importantes hausses des coûts de construction, ce qui rend les rénovations beaucoup plus dispendieuses qu'auparavant.

Pour plusieurs organismes, la fin des conventions implique donc un sacré casse-tête du point de vue financier; comment pourrions-nous assurer la viabilité et l'état physique de nos logements tout en maintenant l'aide aux ménages à faibles

SUITE À LA PAGE SUIVANTE



Crédits: Patrick Landry

#### SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

re, venus sans ces subventions? En réponse, certains et certaines suggèrent aux coopératives d'augmenter substantiellement le coût de leurs loyers ou bien de se débarrasser des ménages à faibles revenus, ceux-ci étant considérés comme un obstacle à la viabilité des projets. Certains OSBL se voient même suggérer de vendre les immeubles, et donc de privatiser leurs logements.

La fin des conventions est également problématique pour les HLM. Comment les offices municipaux d'habitation pourront-ils fonctionner avec cet argent du fédéral en moins dans un contexte où une bonne partie du parc d'HLM nécessite des rénovations et que la grande majorité de leurs locataires sont à faibles revenus?

Parmi les 150 000 logements sociaux au Québec, c'est près de 127 000 logements qui seront menacés au cours des prochaines années et, encore une fois, ce sont les plus pauvres, ceux et celles qui n'ont pas les moyens de se trouver un logement décent sur le marché privé, qui écoperont. De plus, c'est toute la philosophie derrière le logement social — le logement comme un droit, comme un bien essentiel, qui s'adresse aux personnes et familles à faibles ou petits revenus — qui prend le bord.

La seule façon de s'en sortir, c'est de refuser d'entrer dans une logique d'adaptation, c'est-à-dire refuser de trouver des stratégies misant sur les seuls intérêts économiques de la co-

opérative et des OSBL et de faire de la gestion de coupures. Il faut refuser de voir le gouvernement fédéral se désengager de la question du logement social. De nombreuses luttes ont été réalisées pour obtenir les logements sociaux que nous avons actuellement et il faut préserver ceux-ci, surtout dans un contexte où les besoins sont croissants. D'ailleurs, à ce sujet, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (Frapru) recense 50 000 ménages québécois ayant des besoins impérieux de logements, et donc payant plus du quart de leur revenu pour se loger.

Face aux demandes de plusieurs groupes sociaux pour le maintien des subventions, le gouvernement fait sourde oreille et persiste dans son désengagement. Le contraire serait bien étonnant vu son régime d'austérité actuel. Dans les faits, c'est depuis les années 1980 que le logement social subit des coupures. En effet, en 1988, 3 422 logements furent construits contre 10 200 en 1979. En 1994, le fédéral arrêta définitivement tout financement pour de nouveaux projets de logements sociaux et transféra cette responsabilité aux provinces. Aucun HLM ne sera construit après cette date. Ce processus de désengagement devrait culminer vers 2030 lorsque tous les logements sociaux actuellement financés par le fédéral verront leur convention se terminer. C'est donc encore une fois dans une lutte défensive que nous amène le gouvernement fédéral, où seule la mobilisation pourra nous permettre de sortir gagnants et de préserver nos logements sociaux.

AIDE SOCIALE ET ASSURANCE EMPLOI

# L'ATTAQUE DE L'AUSTÉRITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

*Les coupures provinciales de juin 2013 à l'aide sociale et la réforme du programme fédéral d'assurance-emploi mise en place en janvier 2013 ont une fois de plus confirmé l'imposition d'un programme d'austérité sous les deux paliers gouvernementaux. Dès l'annonce des réformes respectives, plusieurs groupes sociaux, militants, étudiants et féministes se sont opposés à ces changements qui creusent encore plus le fossé des inégalités sociales. Détails sur deux mesures différentes qui portent les mêmes finalités.*

ANNABELLE BERTHIAUME  
ÉTUDIANTE EN TRAVAIL SOCIAL

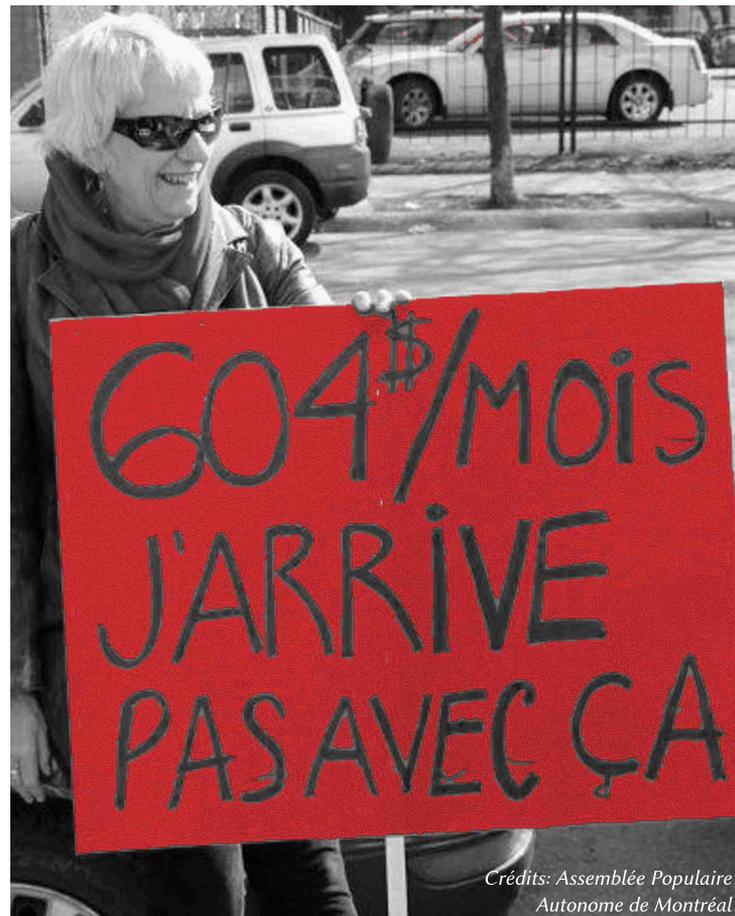
## LES COUPURES DANS L'AIDE SOCIALE

**D**e façon concrète, les coupes annoncées par Agnès Maltais, ministre provinciale de l'emploi et de la Solidarité sociale, pénalisent trois catégories de personnes : celles âgées entre 55 et 57 ans, les parents ayant un enfant de moins de 5 ans et les personnes en hébergement pour un traitement de dépendance. Globalement, l'allocation qui leur était versée est remplacée par une allocation plus petite (entre 130\$ et 195\$). De plus, le versement des allocations sera désormais lié à l'engagement dans une démarche d'employabilité.

En somme, les personnes âgées entre 55 et 57 ans devront composer avec un budget de 604\$ par mois, plutôt que de 733\$. Elles devront attendre d'avoir 58 ans pour avoir accès à l'allocation pour contrainte temporaire en raison de l'âge (ce qui était possible dès 55 ans, avant la réforme). Pour 9 471 familles avec de jeunes enfants, il s'agit d'un manque budgétaire de plus de 1 550\$ annuellement. En ce qui concerne les personnes en hébergement pour un traitement de la toxicomanie, celles-ci se verront couper leur prestation si le traitement dure plus de 90 jours par année ou si l'hébergement s'étend sur plus de deux périodes par année. Selon le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, environ 2 150 personnes recevaient ce genre de prestation annuellement. À ces coupes, s'ajoutent certaines obligations de rencontre en vue de participer à un programme d'employabilité. Ces mesures d'appauvrissement viennent nécessairement renforcer l'ingérence et le contrôle sur les allocations des prestataires.

## LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Quant à la réforme de l'assurance emploi, les modifications viennent diminuer l'accès aux prestations et créer trois catégories de prestataires. En plus d'obliger les personnes en recherche d'emploi à accepter un salaire infé-



Crédits: Assemblée Populaire Autonome de Montréal

«**AINSI, PLUTÔT QUE DE SORTIR LES GENS DE LA PAUVRETÉ, CES MESURES LES ENFERMERONT DANS UN CYCLE DE PRÉCARITÉ.**»

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

rieur à sa rémunération précédente, le gouvernement durcit ses conditions de prestations. En outre, si une chômeuse ou un chômeur refuse un emploi ou ne suit pas les nouvelles conditions, ses prestations se voient retirées. Pire encore, le Guide de la détermination de l'admissibilité (publié par Service Canada) nous apprend que si la personne sur le chômage n'est disponible que pour une courte période uniquement «à cause d'un départ éventuel de la région, d'une grossesse, d'un rappel éventuel à l'emploi précédent», ce sera considéré comme un refus d'emploi.

Ces modifications s'ajoutent aux pratiques de Service Canada, qualifiées de harcèlement par plusieurs. Ainsi, nous assistons à l'instrumentalisation des services sociaux pour réprimer les individus en situation de précarité. À titre d'exemple, Radio-Canada rapportait l'existence d'un quota de 485 000\$ à récupérer annuellement par les enquêteuses et enquêteurs travaillant au service dit « d'intégrité ».

De plus, si la communauté étudiante se souvient bien des soubresauts du Parti Québécois en matière d'éducation et de frais de scolarité, rappelons-nous les incohérences au sujet de l'assurance-emploi. En fait, Pauline Marois avait fait la promesse électorale, en 2012, de rapatrier au niveau national le programme d'assurance-emploi. Cette promesse non tenue laisse les personnes pénalisées par la réforme de ce programme en plan. En effet, selon Radio-Canada, 40% des travailleuses et travailleurs qui occupent un emploi saisonnier et reçoivent de l'assurance-emploi au Canada proviennent du Québec.

#### AIDE SOCIALE ET ASSURANCE-EMPLOI : DEUX PALIERS, UNE MÊME IDÉE

Même si les deux réformes présentées ne sont pas sous la même juridiction, plusieurs similarités existent. D'abord, il va sans dire, comme le soulignait notamment la Fédération des Femmes du Québec, que les femmes sont directement attaquées par ces coupures. Selon La Presse, les personnes immigrantes seraient aussi durement affectées. Dans les deux cas, ces gens sont en effet déjà surreprésentés dans les statistiques des populations les plus pauvres et occupant des emplois précaires ou temporaires.

De plus, ces applications de l'austérité budgétaire sont toutes les deux exécutées sous le couvert de l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Cet appauvrissement impose un discours centré sur l'obligation de travailler peu importe les conditions. En fait, l'obligation pour les personnes ayant recours à l'assurance-emploi d'accepter un emploi, même si celui-ci offre des conditions de travail médiocres, néglige considérablement celles et ceux pour qui ces programmes étaient destinés à la base. La survie économique et la conciliation travail-famille-vie personnelle deviennent particulièrement problématiques dans ces cas.

Rappelons-nous aussi que les mesures d'aide sociale et d'assurance-chômage n'ont jamais été suffisantes pour se



**«CES APPLICATIONS DE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE SONT TOUTES LES DEUX EXÉCUTÉES SOUS LE COUVERT DE L'IMPÉRATIF ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE. CET APPAUVRISSEMENT IMPOSE UN DISCOURS CENTRÉ SUR L'OBLIGATION DE TRAVAILLER POUR TOUT LE MONDE, PEU IMPORTE LES CONDITIONS.»**

sortir de la pauvreté. Ce genre de pression au travail ne fait qu'invisibiliser les difficultés structurelles auxquelles plusieurs personnes précarisées font face et ne peuvent contrer seules. L'accès à une place en service de garde, la difficulté d'embauche des personnes plus âgées, les exi-

gences du marché du travail et le travail saisonnier n'en sont que quelques exemples.

Par ailleurs, cette pression à l'emploi maintiendra sur le marché des bas salaires et des conditions de travail peu intéressantes. Les intentions dévoilées en entrevue à la chaîne CPAC par Diane Finley, ministre canadienne des Ressources humaines et du Développement des compétences sont claires à ce sujet : « [Nous voulons] nous assurer que les McDonald's de ce monde ne soient pas obligés de faire venir des travailleurs temporaires étrangers pour faire un travail que des Canadiens sur l'assurance-chômage peuvent faire. » Dans le même ordre d'idées, Agnès Maltais souligne, dans un communiqué de presse, que les coupes annoncées se veulent « des mesures structurantes visant à renforcer l'incitation et à favoriser la participation au marché du travail ». On pourrait donc s'attendre à voir les emplois précaires se multiplier au

cours des prochaines années, un nivellement par le bas profitable pour les entreprises privées.

Or, de manière ironique, le gouvernement provincial lui-même s'inquiète du transfert des travailleuses et travailleurs saisonniers, qui ne sont plus admissibles aux allocations d'assurance-chômage, vers celles de l'aide sociale. Plutôt que de sortir les gens de la pauvreté et d'offrir une incitation au travail, tel que prôné, ces mesures les enfermeront dans un cycle de précarité.

Toujours est-il que les mobilisations contre ces changements et les politiques d'austérité en général ne sont pas terminées. Les groupes sociaux ont déjà annoncé leur retour en force à la rentrée. La Coalition estrienne contre la réforme de l'aide sociale débute le bal avec une action le 5 septembre devant la Chambre de commerce de Sherbrooke.

## FÉMINISME ET LES FEMMES DANS TOUT ÇA?

*Il va sans dire que les politiques d'austérité touchent l'ensemble de la population. Plus spécifiquement, les femmes ont leurs propres raisons de s'opposer à ces mesures régressives. Étant surreprésentées dans les emplois informels, précaires et peu payants, en plus d'être souvent absentes des sphères de pouvoir où de telles politiques sont élaborées et décrétées, les femmes sont les premières touchées par ces attaques.*

**KATHERINE RUAULT**  
ÉTUDIANTE EN TRAVAIL SOCIAL

### RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS DE SEXES

**I**l ne fait pas de doute qu'il existe toujours des inégalités sociales et économiques entre les hommes et les femmes au Québec. Leur salaire ne représentait encore que 76 % du salaire des hommes en 2009, selon l'Institut de la statistique du Québec, et elles sont plus nombreuses à avoir un emploi précaire, contractuel et à temps partiel. Et si les femmes sont plus pauvres, ce ne sont certainement pas les politiques d'austérité mises de l'avant présentement par les gouvernements de Québec et d'Ottawa - comme la réforme de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi, les coupures dans les soins de santé et dans les services sociaux ou encore les hausses de tarifs - qui vont combattre cette pauvreté. En effet, plusieurs études (notamment les travaux de l'auteure Mimi Abramovitz et de l'économiste Giovana Vertova) tendent à démontrer que ces mesures ont d'abord pour effet de renforcer les inégalités entre les sexes.

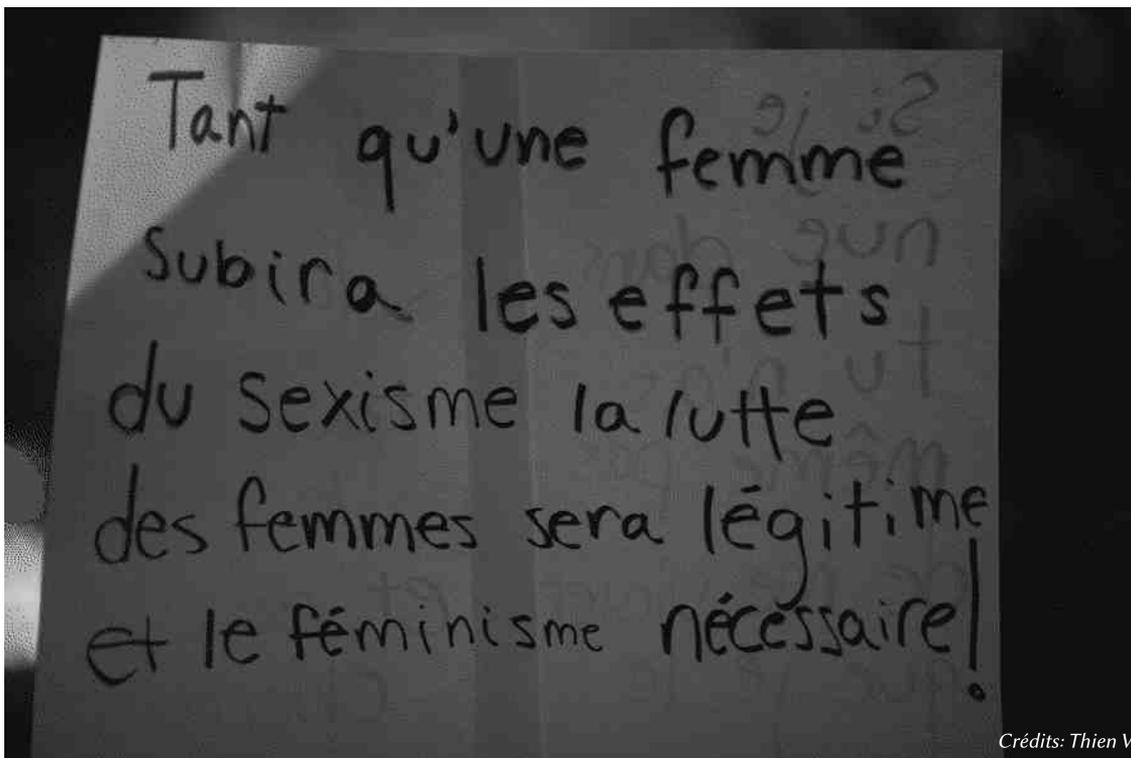


Crédits: Thien V.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

## LA QUESTION DE L'EMPLOI

D'abord, les coupures d'emplois dans les services publics affectent plus grandement les femmes, car elles sont plus nombreuses à y travailler, notamment dans les services sociaux. Bien que plusieurs autres secteurs aient été touchés par la crise économique, les programmes de relance économique mis en place par les gouvernements s'adressent essentiellement aux secteurs dits masculins (industrie minière, foresterie, secteur de la construction), comme le mentionnait le Rapport sur l'initiative de l'OCDE pour la parité. En ne prenant pas compte des répercussions différenciées du néolibéralisme sur chacun des sexes, les politiques gouvernementales auront pour effet, particulièrement sur le long terme, de faire subir plus de conséquences négatives aux femmes. En effet, au final, ce sont elles qui perdent le plus d'emplois, comme l'explique Christiane Marty, dans *Les femmes face à la crise et à l'austérité*.



Ainsi, quand elle ne perd pas son emploi, la gent féminine doit composer avec les impacts négatifs qu'ont ces politiques sur ses conditions de travail. Pour plusieurs, austérité rime avec baisse de la stabilité d'emploi et de la couverture sociale ainsi qu'avec conciliation travail/famille de plus en plus difficile. Et la dernière réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper ne fait qu'empirer cette fragilisation des emplois féminins ainsi que l'insécurité économique en obligeant les chômeuses et les chômeurs à accepter des conditions de travail à la baisse

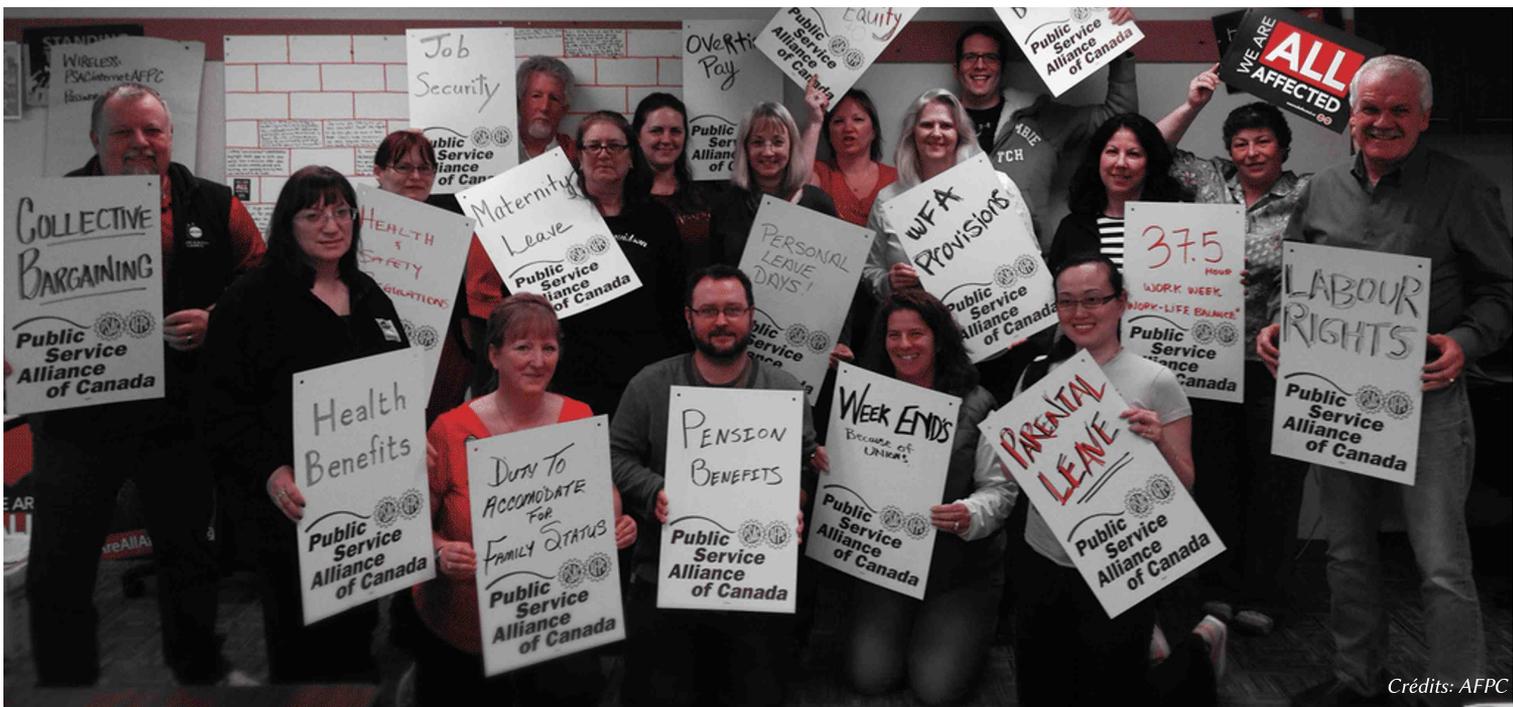
lorsqu'ils et elles tardent à se trouver un emploi. Par ailleurs, les femmes occupant 70 % des emplois à temps partiel (voir *Les femmes et la pauvreté, 3e édition*, de l'Institut canadien de recherches sur les femmes) une mesure telle que l'augmentation du nombre d'heures exigées pour avoir accès à l'assurance-chômage les touchent plus. De plus, la perception des emplois à temps partiel comme étant des emplois d'appoint temporaires fait en sorte qu'ils sont dévalués, sous-payés et ne présentent souvent aucun avantage social.

## DES CHARGES DOMESTIQUES DE PLUS !

À tout cela s'ajoute une augmentation de la charge de travail domestique et invisibilisé qui accompagne les coupures dans la santé et dans les services sociaux. Ces compressions n'ont que pour effet de transférer les services autrefois offerts par la collectivité dans la sphère domestique et donc encore trop souvent à la charge des femmes. Le soin des enfants et des proches en perte d'autonomie sont majoritairement de leur responsabilité et les obligent souvent à s'absenter du travail et à faire des choix qui ne sont ni rémunérés, ni valorisés. Elles sont ainsi moins en mesure d'épargner pour la retraite et doivent souvent travailler encore plus longtemps, les récentes réformes néolibérales aggravant la situation. Elles doivent sinon se contraindre à vieillir précairement ou bien au dépend d'autres.

L'ensemble des mesures d'austérité qui sont présentées jusqu'à maintenant dans cette revue misent sur une responsabilisation individuelle des problématiques auxquelles nous pouvons faire face au cours de notre vie en évacuant les responsabilités collectives et structurelles qu'elles sous-tendent. Ces destructions de la prise en charge collective ont pour effet d'augmenter la charge de travail des femmes, tout en les maintenant dans la pauvreté. Il devient donc impératif de prendre connaissance du fait que l'austérité attaque différemment l'ensemble de la population et que les femmes sont souvent les plus touchées. Cette prise de conscience est le premier pas dans une lutte collective. Il est donc maintenant temps de prendre en compte les spécificités de chacun et chacune et de s'organiser contre ces attaques austères !

# FONCTION PUBLIQUE CANADIENNE LE RÉGIME MINCEUR DE HARPER



Crédits: AFPC

*Depuis son élection en mai 2011, le gouvernement majoritaire conservateur a les coudées franches pour mettre en œuvre ses idées politiques. Sans faire ici le bilan des années de gouvernance conservatrice, il est quand même important de se rappeler les reculs considérables que le Canada a faits sur le plan des droits humains, de la culture, de l'environnement, de la protection sociale, du droit du travail, etc.*

**ISABELLE RENAUD**  
CONSEILLÈRE SYNDICALE À L'AFPC

**D**ans cette mouvance, le parti conservateur et son chef, Stephen Harper, ont dans la mire la fonction publique fédérale. Leur but déclaré est de réduire la taille de l'État pour favoriser la privatisation de plusieurs services actuellement offerts par le public pour le public.

En date du 31 mai 2013, 21 734 employé-e-s syndiqué-e-s avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) avaient reçu des avis indiquant qu'ils pourraient perdre leur emploi au courant des prochains mois. Le Québec arrive au troisième rang des endroits les plus affectés avec 3303 postes menacés. Ces données sont toutefois en constante évolution et pourraient ne pas être un parfait reflet de la réalité.

Cette mise en garde faite, il est important de mentionner que des employé-e-s de 58 Ministères et Agences sont touché-e-s par les coupures. Pour n'en nommer que quelques-uns, l'Agence canadienne d'inspection des ali-

ments, Citoyenneté et Immigration, Environnement, Pêches et Océans, Agence de la santé publique et Services Canada.

## L'EXEMPLE DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (L'ACIA)

Le gouvernement conservateur a coupé de 56 millions le budget de l'ACIA dont 100 emplois d'inspecteurs et d'inspectrices en salubrité des aliments. Dorénavant, pour réduire ses frais, l'ACIA confie à l'industrie davantage de responsabilités en matière de surveillance des aliments. Elle demande aux entreprises d'élaborer et d'appliquer leur propre système de contrôle des risques, tout en réduisant les inspections sur le terrain. Demander à des compagnies motivées par le profit de s'auto-inspecter laisse présager des catastrophes comme la crise de la listériose associée aux aliments Maple Leaf en 2008. Plus près de nous, la compagnie XL Foods en 2012 a dû fermer ses installations pendant plusieurs semaines suite à l'insalubrité de la viande produite. Les risques pour la sécurité alimentaire sont donc augmentés.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

**L'EXEMPLE DU MINISTÈRE DES PÊCHES ET OCÉANS**

Le Ministère des Pêches et Océans est en train de couper toutes ses équipes scientifiques œuvrant sur les impacts des contaminants (incluant le pétrole et le gaz) sur les écosystèmes aquatiques. À l'Institut Maurice-Lamontagne, le laboratoire d'expertise en analyses chimiques aquatiques sera fermé. Ce laboratoire était supposé témoigner de l'importance qu'accorde le gouvernement fédéral à la recherche scientifique appliquée et à l'environnement. Ces coupes pourraient également mener à des risques accrus pour l'écosystème de l'Estuaire du Saint-Laurent, qui est un des estuaires les plus contaminés d'Amérique du Nord.

**L'EXEMPLE DE SERVICE CANADA**

Les bureaux de Service Canada offrent un peu partout au Québec des services directs à la population. C'est notamment là que les chômeuses et chômeurs se rendent pour parler du traitement des demandes d'assurance-emploi. Le gouvernement conservateur a décidé de fermer

plusieurs bureaux de Service Canada dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie. Non seulement cette décision précarise davantage l'économie des régions mais semble être le résultat d'un certain favoritisme politique. En effet, les emplois qui étaient à Rimouski sont transférés à Thedford Mines dans la circonscription du Ministre fédéral de l'Industrie, Christian Paradis. Dans l'ensemble du Canada, le maintien ou le transfert des services est en nette augmentation dans des circonscriptions conservatrices au détriment de circonscriptions non conservatrices.

**ENTRE LES ÉLECTIONS**

Au Québec, la couverture médiatique consacrée à la politique fédérale tourne en moyenne autour de 8%. Pourtant, les décisions prises à Ottawa ont définitivement un impact considérable sur la société québécoise. Entre les élections, notre devoir est de travailler à la création d'un rapport de force en utilisant plusieurs leviers pour éviter qu'un tel gouvernement se maintienne au pouvoir. Quelques options : l'éducation, l'information, la politisation pour construire la mobilisation et la résistance.

## HYDRO QUÉBEC

**L'HISTOIRE D'UNE DÉRIVE TARIFAIRE**

*Alors que le Parti québécois coupe de plus en plus dans les services sociaux, on nous annonce que les hausses de tarifs d'électricité votées par les libéraux en 2010 seront également appliquées, dans une optique d'austérité budgétaire.*

LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU  
ÉTUDIANT EN ÉCONOMIE

**S**i l'histoire se souviendra du printemps 2012 au Québec comme d'une période de soulèvement social contre la hausse des frais de scolarité, on tend à oublier que cette dernière était accompagnée de trois autres mesures destinées à être adoptées en bloc. Alors que le Plan Nord et la taxe santé ont tous deux déjà été appliquées, la hausse des tarifs d'électricité n'a pas encore eu lieu. Le Parti québécois (PQ) entend toutefois aller de l'avant avec des hausses substantielles à partir du premier janvier 2014.

**HISTOIRE DE L'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC**

Dans les années 1930, l'électricité québécoise était produite par la Montreal Light, Heat and Power et la Shawinigan Water and Power Company, deux grandes compagnies détenues par de riches hommes d'affaires. Suite au krach boursier de 1929 et à la dégradation des conditions de vie de la classe ouvrière, des voix s'élèvent contre ce que l'on



appelle alors « le trust de l'électricité ». On leur reproche leurs tarifs excessifs et leurs profits mirobolants dans une conjoncture économique plus que difficile. Quelques années plus tard, en 1944, le gouvernement du Québec décide de nationaliser une partie l'électricité et de créer Hydro-Québec. La nationalisation complète du réseau se terminera en 1962 par un référendum. Les visées de cette nationalisation sont claires : l'électricité est un bien essentiel et la population du Québec doit être en mesure de contrôler directement ses ressources énergétiques.

C'est dans cette optique qu'Hydro-Québec différencie vers la fin des années 90 ses tarifs en différents blocs de consommation, dont le bloc patrimonial. Le but du tarif patrimonial est de fournir l'électricité nécessaire à la population québécoise à un tarif préférentiel. On s'assure ainsi que l'argent investi dans les années 60 pour la construction des grands barrages sert d'abord et avant tout à nous fournir de l'électricité et non à la vendre à l'étranger. Comme les barrages sont depuis longtemps payés et que les coûts d'exploitation sont fixes, le tarif patrimonial est gelé à 2,79 ¢/kWh depuis sa création. Malgré ce tarif relativement bas, une étude de l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (*Devrait-on augmenter les tarifs d'électricité?*) révèle qu'Hydro-Québec se fait tout de même une marge de profit de 21 %. Cela est bien supérieur au profit de compagnies plus traditionnelles. On ne nous vend donc pas l'électricité au taux le plus bas possible, loin de là.

#### HAUSSE DE TARIFS

À la lumière de ces informations, on peut raisonnablement se demander pourquoi le gouvernement actuel souhaite dégeler le bloc patrimonial et l'augmenter de 35 %.



**FAITES PASSER  
LE COURANT  
AVANT  
LE PROFIT.**

**L'électricité est un service essentiel.**

**Non au dégel des tarifs à partir du 1er janvier 2014.**

**NonAuxHausse.org**

**«ALORS QUE LE GOUVERNEMENT MAROIS NOUS RÉPÈTE QUE LA POPULATION DOIT PAYER TOUJOURS PLUS CHER, LES GRANDES ENTREPRISES, ELLES, SERONT EXEMPTÉES DU DÉGEL DU BLOC PATRIMONIAL»**

« population » doit payer toujours plus cher, les grandes entreprises, elles, seront exemptées du dégel du bloc patrimonial, « concurrence oblige ». Bien sûr, pendant ce temps, leur taux d'imposition continue de fondre comme neige au soleil. Et on voudrait nous faire gober le fait que le Québec n'a pas les moyens de se payer des services publics décents? Non merci.

Hydro-Québec ne fait-elle pas déjà assez de profits? Procéder à cette augmentation reviendrait à remettre en cause les fondements mêmes de la nationalisation de l'électricité québécoise, soit un accès égal pour tous et toutes. Dans un document intitulé *Le courant avant le profit*, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation de services publics met en évidence le fait que les ménages les plus pauvres dépensent déjà près de 10 % de leurs revenus disponibles pour payer leurs factures d'électricité. Pour les plus riches, au contraire, cette proportion n'est que de 1,5 %. Contrairement à l'impôt sur le revenu, qui prend en compte la capacité de payer des individus, une telle hausse considère qu'il est normal que les plus pauvres - déjà grandement touchés par les coupures dans les services sociaux - paient encore plus pour des services pourtant essentiels.

Cette vision de la société rentre dans le modèle néolibéral que l'on tente de nous imposer à l'échelle mondiale depuis plus de trois décennies. Alors que le gouvernement Marois nous répète que la

# SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC DU VIRAGE AMBULATOIRE À LA MÉTHODE TOYOTA

*Alors que les études pleuvent pour dénoncer les massacres – littéralement – que provoquent les politiques d'austérité et les inégalités croissantes; alors que les politiciens et les politiciennes nous demandent de nous serrer la ceinture depuis les années 80, et ce même au Québec, soi-disant bastion de progressisme dans une mer régressive; alors même que tout concourt à nous montrer que nous sommes mûr-e-s pour un sérieux changement de cap, nos élites politiques continuent d'aller de l'avant, brandissant comme toujours l'épouvantail de la dette publique et du déficit zéro. Au Québec, parallèlement aux tarifs toujours plus élevés qui frappent durement les classes moyenne et pauvre (hausse des tarifs d'Hydro-Québec, hausse des frais de scolarité, hausse du transport en commun, taxe santé, etc.), on ne cesse de réformer, de rationaliser, de détruire, finalement, un système de santé déjà au bord de l'insuffisance cardiaque. Bilan de la ruine du système de santé public au Québec.*

HERMAN GOULET-OUELLET  
ÉTUDIANT EN MATHÉMATIQUES

**S**elon une étude publiée en 2010 dans le British Medical Journal, *Income Inequality, Mortality, and Self-Rated Health: Meta- Analysis of Multilevel Studies*, environ un million et demi de morts seraient liées aux inégalités dans 15 pays industrialisés, dont le Canada fait partie. Dans la même foulée, un livre paru aux États-Unis, *Why Austerity Kills*, fait l'effet d'un véritable boulet de canon : on y rapporte que, dans les décombres de la crise économique de 2007-2009, pas moins de 4750 personnes se seraient suicidées au pays de l'Oncle Sam – et ce ne sont là que les suicides! Les auteurs du livre, David Stuckler et Sanjay Basu, respectivement sociologue et épidémiologiste, sont formels : les pays qui maintiennent un bon filet social – à commencer par de bons programmes d'aide sociale et par un solide système de santé public – subissent moins les contrecoups des crises économiques que les pays qui appliquent, à fond de train, les politiques d'austérité. Tout porte à croire que nous avons été relativement épargnés des aléas du marché, notamment parce que nous avons pu compter sur un système de santé qui, sans être parfait, n'en demeure pas moins universel.

## LE VIRAGE AMBULATOIRE

Le délabrement du système de santé québécois débute avec les politiques d'austérité appliquées par le gouvernement de Jean Chrétien dont les coupures massives des transferts provinciaux, notamment en santé et en éducation, ont donné lieu au tristement célèbre déséquilibre fiscal. Mais le coup décisif a plutôt été porté vers le milieu des années 90, par le gouvernement du Parti Québécois qui entreprend une réforme connue sous le nom de virage ambulatoire.



Crédits: Wikipédia

«TOUTES LES BELLES PROMESSES  
SONT OUBLIÉES AU PROFIT DE  
L'OBJECTIF NUMÉRO UN DU  
GOUVERNEMENT BOUCHARD :  
L'ATTEINTE DU DÉFICIT ZÉRO ET  
L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES  
PUBLIQUES.»

Cette réforme puise en bonne partie ses assises dans le rapport de la Commission Rochon sur la santé, qui mentionnait la nécessité de réformer les établissements de santé publics, alors trop axés sur l'hospitalisation. Le virage ambulatoire propose de donner aux hôpitaux, et à plus forte raison aux urgences, un rôle moins important et de compter plutôt sur des institutions de prévention et d'intervention, dites de première ligne, comme les centres jeunesse ou les CLSC. On cherchait ainsi à donner un aspect plus communautaire et plus humain au système de santé.

Si le virage ambulatoire semble pavé de bonnes intentions, l'enfer l'est aussi. Les professionnel-le-s du milieu de la santé et des services sociaux déchantent rapidement en

*La réforme de la santé et des services sociaux – le bilan politique d'une grande débâcle*, déplore notamment « les compressions budgétaires draconiennes », « la précipitation et l'improvisation dans la reconfiguration du réseau » ainsi que « la pénurie de ressources en place dans les milieux ». Les fermetures de lits, mais surtout les départs massifs à la retraite des infirmiers et infirmières font mal. La Presse rapportait qu'en 2011, le temps d'attente moyen atteignait 17 heures 30. Dans son bilan, la CEQ faisait état de la perte d'environ 30 000 professionnel-le-s dans le réseau de la santé (10% de la main d'œuvre!) dans la foulée de la réforme. Comment ne pas voir que les réformes péquistes tenaient du pur suicide quand on sait que Pauline Marois – alors ministre de l'Éducation – avait aussi pris la décision

**«L'INFIRMIER OU L'INFIRMIÈRE, DONT LA CHARGE DE TRAVAIL NE CESSE D'AUGMENTER, EST LA DEUXIÈME VICTIME DE CES RÉFORMES DRACONIENNES, JUSTE DERRIÈRE LE OU LA MALADE ET SA FAMILLE.»**



voyant que les nouvelles ressources destinées aux établissements de première ligne se font toujours attendre alors que les coupes budgétaires prévues dans les hôpitaux sont appliquées avec zèle. Toutes les belles promesses sont oubliées au profit de l'objectif numéro un du gouvernement Bouchard : l'atteinte du déficit zéro et l'assainissement des finances publiques. Dans un document publié en 1999 par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui a maintenant pris le nom de Centrale des syndicats du Québec, et conjointement avec d'autres organisations, dont l'Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII), celle-ci dresse un bilan des réformes entreprises par le gouvernement de Lucien Bouchard. Le document, intitulé

de limiter les admissions dans les écoles d'infirmières? Un et un font deux : on assiste à un départ massif du personnel qui (on s'en assure) ne sera pas remplacé... Le délabrement de notre système universel de santé n'a plus rien de mystérieux quand on réalise l'acharnement que le Parti Québécois a mis à le réduire en poussière au nom de l'atteinte du déficit zéro.

Outre la vision apocalyptique qu'on nous montre souvent dans les médias (attentes interminables, malades entassés dans les corridors, à même leur civière) on constate que l'impact le plus dur du virage ambulatoire se fait sentir

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

sur les familles (et à plus forte raison sur les femmes) qui doivent prendre sur leurs épaules une grande partie du fardeau de l'austérité en santé. Une étude publiée en 2000 par le Conseil du statut de la femme souligne bien l'odieux de la situation : le virage ambulatoire a eu pour effet de réduire fortement les séjours dans les hôpitaux. Les proches des malades – en immense majorité des femmes – se retrouvent alors obligés de prendre en charge la convalescence, bien souvent sans avoir les compétences nécessaires. Bien des femmes, en plus de devoir concilier travail et famille avec leur rôle d'infirmière patentée (et bénévole), doivent dorénavant assumer le prix des pansements et de certains médicaments. Et comme si ce n'était pas suffisant, les familles ont aussi de la difficulté à obtenir le soutien nécessaire de la part des établissements de première ligne, qui étaient censés être le pivot de la transformation de notre système de santé.

#### L'APPROCHE TOYOTA

Après le virage ambulatoire et le grand effort de dégraissage du gouvernement Bouchard, la mode est à l'implantation de la méthode Toyota (oui, comme le fabricant de voitures) en santé. L'approche, aussi connue sous le nom de Lean – littéralement, Maigre – cherche essentiellement à augmenter l'efficacité du personnel en évitant le « gaspillage ». Or, les soins de plus en plus expéditifs et la pénurie d'infirmiers et d'infirmières – l'exact contraire du gaspillage en fait – peuvent nous faire douter du bien-fondé d'une telle méthode, pour les malades comme pour les employé-e-s. Le véritable problème vient d'un manque de ressources, de personnel et de lits. Il est donc parfaitement ironique qu'on nous parle de gaspillage.

D'ailleurs, l'ironie de la chose n'échappe pas aux infirmiers et infirmières. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, dans un document faisant de sa position sur la méthode Lean, relayait les préoccupations de ses membres, qui s'inquiètent « du minutage des actes qui restreint le temps passé avec le patient, de la fragmentation des soins et de leur déshumanisation. » L'infirmier ou l'infirmière, dont la charge de travail ne cesse d'aug-

menter, est la deuxième victime de ces réformes draconniennes, juste derrière le ou la malade et sa famille. L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales faisait état en 1997 d'une augmentation de la détresse psychologique, des dépressions et de l'anxiété du personnel soignant. La réforme Lean arrive dans ce contexte, en demandant aux infirmiers et aux infirmières débordé-e-s de faire plus avec moins, d'éviter les gaspillages et de ne surtout pas perdre de temps en interventions inutiles auprès du « client ». Espère-t-on vraiment régler cette pénurie en dégradant de la sorte leurs conditions de travail?

#### LE PROCÈS DU SYSTÈME PUBLIC

Alors que l'élite économique nous vante à tout vent les mérites du privé (qui serait beaucoup moins gourmand en matière de ressources financières), on ne peut que constater le sabotage méthodique d'un système public qui n'a pas que des défauts. En vérité, une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS) met en lumière les problèmes inhérents des systèmes de santé privatisés. L'étude, publiée en 2008 et intitulée *Le Québec bénéficierait-il d'une présence accrue du privé en santé* rapporte que « les enseignements de divers modèles de privatisation en cours ailleurs dans le monde indiquent les lacunes importantes du sec-

teur privé au chapitre de l'efficacité et des coûts d'administration. » Voilà qui met fin au mythe selon lequel le privé serait plus économe!

Il est peut-être temps alors qu'on cesse de faire le procès du public en santé, et qu'on cherche plutôt des moyens d'aller chercher les ressources nécessaires dans les poches de ceux et celles qui les possèdent. Aux États-Unis, selon une étude de l'Université Harvard, 45 000 morts par année seraient dues aux coûts trop élevés du système lourdement privatisé. Un triste bilan que le Québec pourrait bien réussir à rejoindre si rien n'est fait pour endiguer l'obsolescence planifiée de notre système de santé collectif.

**«AUX ÉTATS-UNIS, SELON UNE ÉTUDE DE L'UNIVERSITÉ HARVARD, 45 000 MORTS PAR ANNÉE SERAIENT DUES AUX COÛTS TROP ÉLEVÉS DU SYSTÈME LOURDEMENT PRIVATISÉ. UN TRISTE BILAN QUE LE QUÉBEC POURRAIT BIEN RÉUSSIR À REJOINDRE SI RIEN N'EST FAIT POUR ENDIGUER L'OBSOLESCENCE PLANIFIÉE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ COLLECTIF.»**



L'AUSTÉRITÉ

# DANS LE MONDE

ÉTATS UNIS

## LA SÉQUESTRATION DE LA POLITIQUE

*Alors que les politiques d'austérité restent associées à des pays comme la Grèce et l'Espagne, il est important de se rappeler qu'elles sont à l'agenda de toutes les puissances mondiales, incluant les États-Unis. Dans un pays durement frappé par la crise, le gouvernement de Barack Obama a mis en place plusieurs mesures d'austérité depuis 2011.*

HUGO BONIN

ÉTUDIANT EN SCIENCE POLITIQUES

**E**n effet, un article du New York Times, *Austerity Kills Government Jobs as Cuts to Budgets Loom*, montre que depuis le début de la récession, les gouvernements fédéraux, locaux et municipaux ont mis à pied plus d'un demi-million d'employé-e-s. Tout cela en réduisant du même coup leurs dépenses à un niveau historique, notamment à travers des coupures dans les programmes sociaux. Cette tendance s'est d'autant plus accélérée dans les derniers mois avec la mise en place du « sequester » (la séquestration budgétaire) en mars 2013. Cela consiste en une série de coupures systématiques dans les programmes du gouvernement fédéral afin de réduire ses dépenses. Ainsi, si les coupures affecteront aussi l'immense budget militaire américain (705 milliards de dollars américains) à la hauteur de 7,8 %, plus de 37 milliards seront retirés des programmes sociaux tels de la santé, l'éducation ou le maintien des parcs nationaux, comme le mentionnaient Jonathan Weisman and Annie Lowrey dans un article intitulé *Hard Budget Realities as Agencies Prepare to Detail Reduction*.

Ces coupures affecteront bien sûr en priorités les



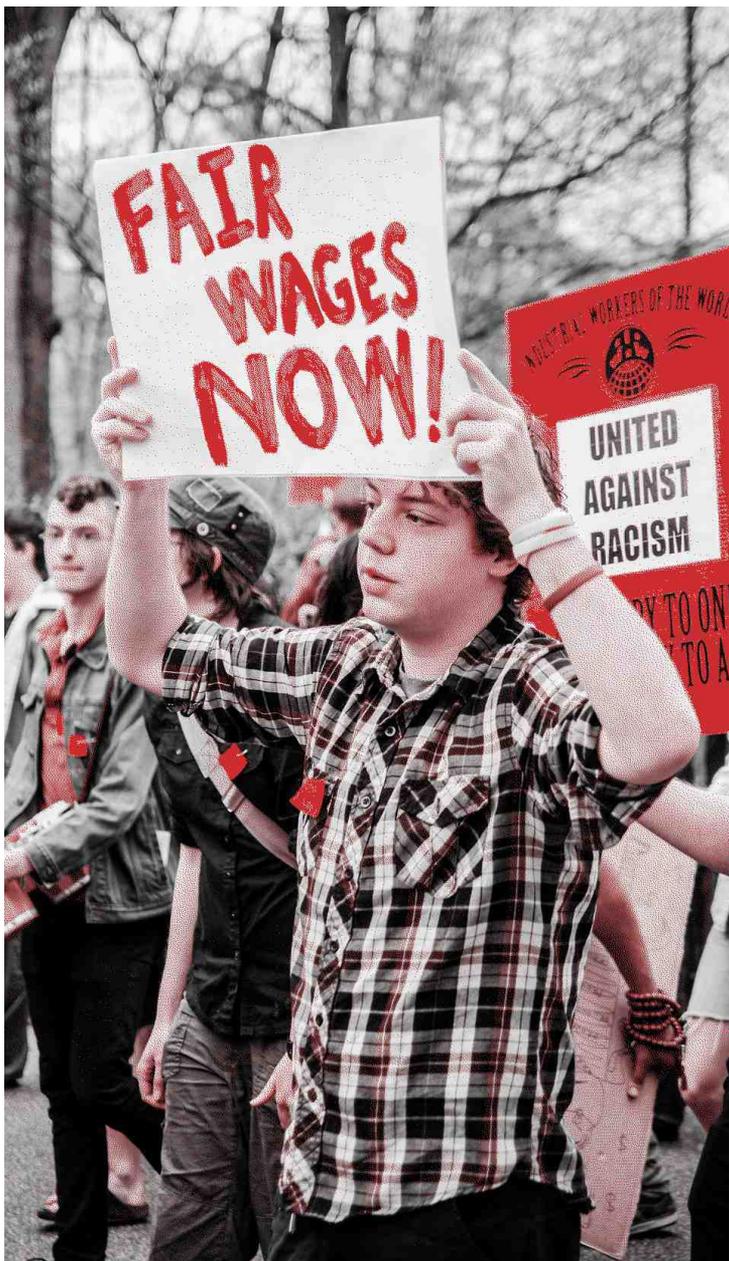
Arturas Rosenbacher

MANIFESTATION ÉTUDIANTE AUX ÉTATS-UNIS

personnes les plus démunies, particulièrement les femmes et les personnes de couleur. Mimi Abramovitz, professeure en travail social, explique notamment l'impact de l'austérité sur les femmes dans son article *Wall Street Takes Welfare It Begrudges to Women*. Ainsi, selon Weisman et Lowrey, près de 600 000 personnes

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

**«SI LES COUPURES AFFECTERONT AUSSI L'IMMENSE BUDGET MILITAIRE AMÉRICAIN (705 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS) À LA HAUTEUR DE 7,8 %, PLUS DE 37 MILLIARDS SERONT RETIRÉS DES PROGRAMMES SOCIAUX TELS DE LA SANTÉ, L'ÉDUCATION OU LE MAINTIEN DES PARCS NATIONAUX»**



SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

bénéficiant de bons alimentaires se verront retirer cette mesure essentielle à leur survie. Par ailleurs, les résultats attendus de cette politique d'austérité risquent d'être maigres : Jeff Madrick, analyste économique pour le New-York Review of Books, affirme en fait qu'elle nuira à l'économie américaine et aux conditions de vie des millions de familles en situation de précarité.

#### RÉSISTANCE

Le paysage politique aux États-Unis est peu encourageant pour l'avenir. D'un côté le Parti républicain pousse pour encore plus de coupures dans les programmes sociaux tout en avançant son agenda profondément sexiste et rétrograde, comme le montre Frank Rich dans un article publié par le New York Magazine en mars 2012. De l'autre côté, le Parti démocrate, malgré son discours progressiste dans les dernières campagnes électorales, ne propose pas de réelle alternative à l'austérité.

Malgré cela, tout n'est pas perdu. Un exemple récent, la lutte des enseignantes et enseignants de Chicago contre l'austérité au niveau municipal, montre la voie à suivre. À travers une longue campagne menée sur trois ans et par un dur travail de mobilisation, le Chicago Teachers Union (CTU) a réussi en septembre 2012 à bloquer les plans du Maire Emanuel qui souhaitait privatiser plusieurs écoles privées et mettre à pied des milliers d'employé-e-s. Alors que le Maire souhaite à nouveau fermer plus de 54 écoles dans des quartiers défavorisés, le CTU et les communautés affectées se préparent à une longue bataille.

Ce que la lutte du CTU nous démontre, c'est l'importance de s'organiser pour combattre les conséquences des coupes fédérales qui se font principalement sentir au niveau municipal et local. À travers des organisations démocratiques, mobilisatrices et combatives, la gauche américaine doit voir dans la lutte contre l'austérité l'opportunité de renaître de ses cendres.



ZONE EURO

# L'ALLEMAGNE, GRANDE CHAMPIONNE DE LA CRISE?

*En 2007-2008, l'une des crises les plus graves de l'histoire du capitalisme se déclenche suite à l'explosion de la bulle immobilière américaine. En Europe, les gouvernements puisent à même les deniers publics pour secourir les banques au bord du gouffre. La dette publique de pays comme l'Irlande, la Grèce et le Portugal explose. Asphyxiés par les marchés financiers, ces États se tournent vers leurs partenaires de l'Union européenne (UE) pour obtenir de l'aide.*

LAURENCE JUTRAS  
ÉTUDIANTE EN SOCIOLOGIE

**T**out au long de la crise, l'Allemagne se montre réticente à porter secours aux États en difficulté. S'asseyant sur sa santé économique peu ébranlée par la crise, cette première puissance européenne réclame l'imposition de sévères mesures d'austérité en échange de l'aide octroyée aux États défailants. Devant l'ampleur que prend la crise et ses lourdes conséquences sur le quotidien de millions de personnes, quelques questions s'imposent. Que se cache-t-il derrière le modèle économique allemand louangé sur tant de tribunes? L'Europe trouvera-t-elle son salut en y adhérant ou en le pourfendant? Quels déséquilibres au sein de l'UE la crise met-elle en évidence?

## LE CÔTÉ SOMBRE DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'ALLEMAGNE

Le bas taux de chômage allemand impressionne en cette période de marasme économique. Selon les chiffres de l'organisme Eurostat de juin 2013, il n'atteignait que 5,4%, soit 6,7% de moins que la moyenne des pays de la zone euro. En Espagne et en Grèce, il dépassait alors les 26%. Connaître le taux de chômage allemand ne nous apprend toutefois pas grand-chose sur la qualité des emplois qui y sont offerts.

En fait, les emplois à bas salaires et à temps partiel pullulent en Allemagne. Certains de ces emplois entrent dans la catégorie spéciale des mini-jobs. Ceux-ci rap-

portent moins de 400 euros par mois et sont exclus du système de sécurité sociale. Selon le macro-économiste Michel Santi (qui signait un article à ce sujet dans The Huffington Post), ce type d'emploi a augmenté de 14% entre 2005 et 2011. En mars 2012, 4,8 millions de personnes avaient un mini-job. Un livre publié par Guillaume Duval (*Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes*) révélait d'ailleurs que 3,1 millions d'entre elles étaient des femmes. Selon l'ouvrage, ces dernières pâtissent davantage que les hommes de la dérégulation du marché du travail qui s'opère en Allemagne depuis plus d'une décennie.



ANGELA MERKEL, CHANCELIERE D'ALLEMAGNE

Elles gagnent en moyenne 23% moins de l'heure que la gent masculine. En plus d'être surreprésentées dans les domaines peu rémunérés (services), elle sont passées de 33% à travailler à temps partiel en 1995 à 45% en 2011.

Le coût de la main-d'œuvre allemande compte parmi les plus bas de toute l'Europe. De tous les pays de l'OCDE, c'est là qu'on a enregistré la plus lente progression des salaires. En prenant l'inflation en considération, la sociologue belge Anne Dufresne calculait, dans un article publié par Le Monde Diplomatique en février 2012, que les salaires allemands ont diminué de 4,5% entre 2000 et 2009. Au contraire, on remarque qu'ils ont crû de 8,6% en France et de 22% en Finlande.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

**«LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE QU'À CONNU L'ALLEMAGNE À PARTIR DE LA MOITIÉ DES ANNÉES 2000 S'EST MANIFESTÉMENT FAIT AUX DÉPENS D'UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION (LES FEMMES EN PARTICULIER), QUI EN RESSORT PLUS PAUVRE QU'ELLE NE L'ÉTAIT, QUI ÉCOPE DE CONDITIONS DE TRAVAIL PRÉCAIRES ET QUI RISQUE DE TERMINER SES VIEUX JOURS DANS LA MISÈRE.»**

Indirectement, le bas prix des services assuré par la maigre rémunération d'une majorité de femmes œuvrant dans ce secteur (restauration, hôtellerie, vente, service à la clientèle, etc.) a rendu supportable la stagnation des salaires de la branche industrielle, très importante en Allemagne et davantage réservée aux hommes.

La situation de l'emploi qui prévaut actuellement en Allemagne est en bonne partie l'héritage de la chancellerie de Gérard Schröder (de 1998 à 2005), du Parti social-démocrate (SPD). Dès son premier mandat, Schröder mène une politique agressive de réduction des dépenses publiques et amoindrit l'imposition des plus aisé-e-s et des compagnies.

Selon Guillaume Duval, Schröder poussera encore plus loin, lors de son deuxième mandat, ses idées néolibérales par le biais de l'Agenda 2010. Ce programme annoncé en 2003 marque un tournant dans la manière de concevoir le rôle du système de protection sociale allemand. Plus que jamais, il s'agit de transférer le risque autrefois assumé par l'État aux individus dans l'objectif prétendu de les responsabiliser.

Ainsi, des mesures comme une diminution des cotisations sociales patronales, le déremboursement de nombreuses prestations d'assurance-maladie ainsi qu'une réduction des retraites sont prévues dans l'Agenda 2010. De plus, ce dernier n'épargne pas l'assurance-chômage, qui est transformée en profondeur par quatre lois promulguées de 2003 à 2005. Ces lois réduisent considérablement les prestations accordées aux chômeurs et aux chômeuses, écourtent la période d'indemnisation et obligent les sans-travail à accepter des emplois parfois sans rapport avec leurs compétences ou leur salaire antérieur, comme les mini-jobs. En 2005, des élections sont déclenchées et Angela Merkel, l'actuelle chancelière, est élue. Ses politiques demeurent dans le sillage de celles de son prédécesseur.

Au final, le redressement économique qu'a connu l'Allemagne à partir de la moitié des années 2000 et dont plusieurs attribuent le mérite à Schröder s'est manifesté aux dépens d'une grande partie de la population (les femmes en particulier), qui en ressort plus pauvre qu'elle ne l'était, qui écope de conditions de travail précaires et qui risque de terminer ses vieux jours dans la misère. D'un autre côté, les entreprises et les mieux nanti-e-s ont profité des baisses d'impôt pour épargner plutôt que pour investir dans l'économie, renflouant ainsi les coffres des banques allemandes, qui ont pu prêter imprudemment aux pays de la zone euro en difficulté.

#### **L'ALLEMAGNE ET LA CRISE**

La crise a révélé au grand jour les failles et les contradictions de l'UE, qui étaient en latence depuis longtemps. À défaut d'innover technologiquement et comme l'existence d'une monnaie unique rend impossible tout jeu sur les taux de change, le seul moyen pour un pays de la zone euro d'accroître sa compétitivité est de comprimer les salaires. Or, les plus petits pays de cette zone n'ont aucune chance devant le géant allemand. Il a gagné haut la main la course vers le bas des salaires grâce à l'intransigeance de son patronat, aux politiques qui avantagent ce dernier et à la faiblesse de ses syndicats. L'Allemagne se retrouve donc à exporter énormément vers les pays de la périphérie de l'UE alors que ceux-ci n'arrivent pas à exporter vers elle. Résultat : ils accumulent les déficits commerciaux, empruntent entre autres aux banques allemandes pour les éponger et voient ainsi leur économie basculer dans la financiarisation à outrance.<sup>1</sup>

À cause de la récession qui débute en 2007 – et non pas à cause de services publics trop généreux – l'endettement de ces pays atteint des proportions insupportables qui mettent en danger les banques des pays du centre de l'UE, dont les banques allemandes. L'Allemagne n'hésite alors pas à débloquer des fonds pour re-



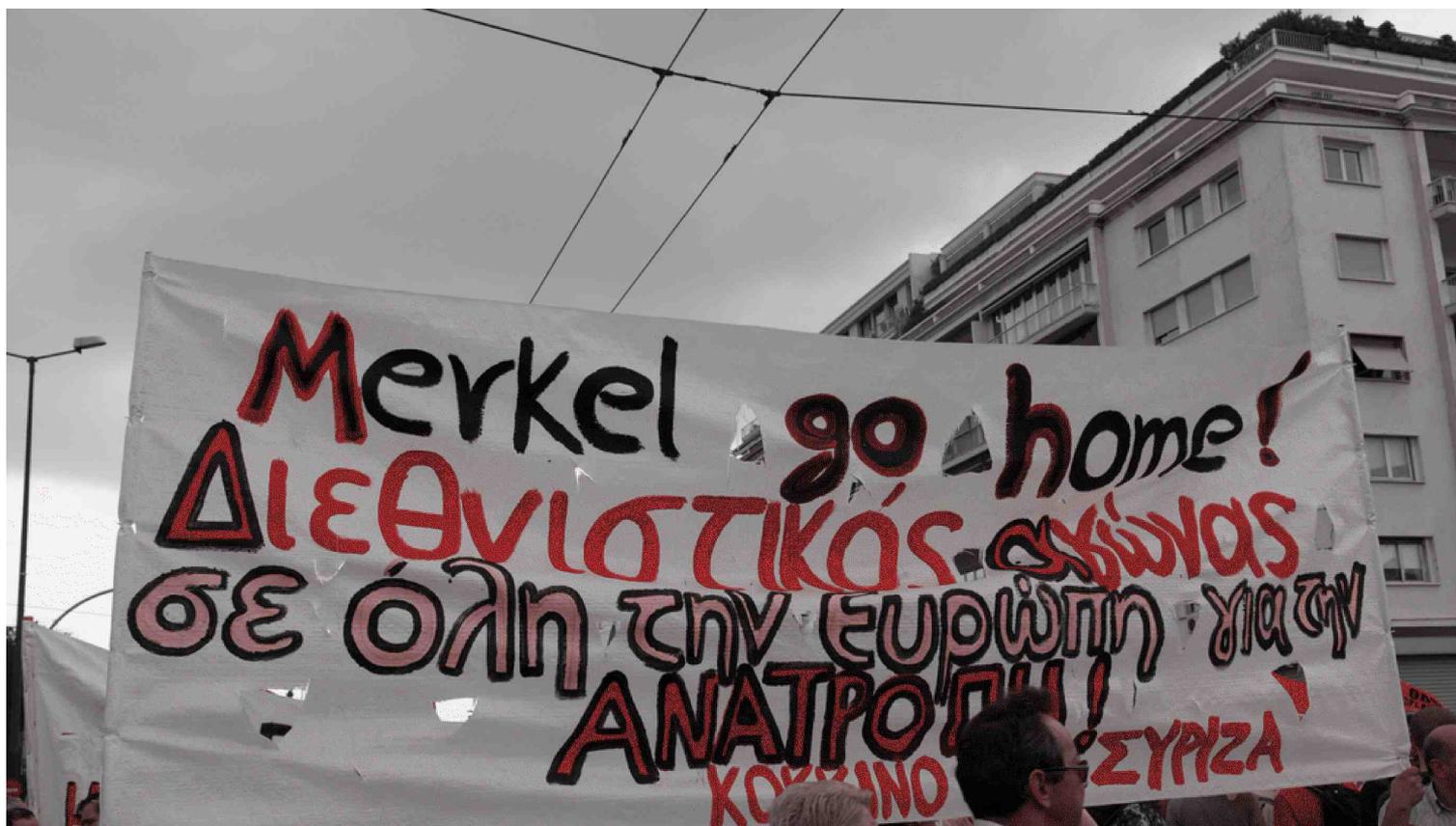
financer généreusement les banques privées au bord de la faillite. L'économie numéro un européenne ne fait pas preuve de la même clémence lorsqu'il est question de secourir les États endettés jusqu'au cou. Elle adopte plutôt à leur égard une attitude punitive. Comme leur avenir dépend en bonne partie du bon vouloir de l'Allemagne à se prêter garante des crédits nécessaires, Merkel a le beau jeu pour rendre son aide conditionnelle à la mise en place de sévères politiques d'austérité.<sup>2</sup>

La Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international, les trois principales institutions qui orchestrent les plans de sauvetage à l'échelle européenne, exigent donc des pays ayant sollicité de l'aide (Grèce, Irlande, Portugal, Chypre) des coupes drastiques dans leur système de protection sociale, des licenciements massifs dans le secteur public, des hausses de tarifs, des diminutions des retraites, des réductions salariales importantes, etc. Tout ça, bien sûr, est censé rétablir la compétitivité des pays en dépression en y exerçant une pression à la baisse sur le coût du travail. Il faut prendre un instant ici pour réaliser l'absurdité de la chose : on essaie de résoudre la crise des dettes en généralisant et en poussant à l'extrême un modèle qui a déjà fait énormément de dégâts

sur le plan social en Allemagne et qui a en plus une part de responsabilité non négligeable dans le déclenchement même de cette crise.

Bref, l'avenir qui se dessine pour les pays lourdement endettés est bien peu réjouissant si les politiques d'austérité, entre autres inspirées du modèle allemand, sont maintenues. Encore une fois, c'est la classe des travailleuses et des travailleurs qui encaisse les coups, elle qui n'en finit pas de payer de ses conditions de vie pour réparer les dégâts des acteurs financiers. Face aux gouvernements et aux institutions paneuropéennes et internationales à la merci des intérêts capitalistes, il ne lui reste que la lutte pour retrouver sa dignité.

- 1 Pour plus de précisions sur les causes structurelles de la crise dans la zone euro, voir LAPAVISTAS, Costas, « Le capitalisme européen à la croisée des chemins », *Actuel Marx*, vol 1, no 51, 2012, p.44 à 58.
- 2 Pour une analyse intéressante de la stratégie allemande dans la crise des dettes, voir BECK, Ulrich, « Angela Merkel, nouveau Machiavel », *Le Monde*, 12 novembre 2012, [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/11/12/angela-merkel-nouveau-machiavel\\_1789276\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/11/12/angela-merkel-nouveau-machiavel_1789276_3232.html).



MANIFESTATION EN GRÈCE LORS DE LA VISITE D'ANGELA MERKEL

# MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION À LA SAUCE EUROPÉENNE

*Il a beaucoup été question de qualité en éducation dans la dernière année, et plus précisément d'assurance-qualité. Ce terme, plutôt récent ici, est pourtant bien connu en Europe, où le Processus de Bologne, qui vise à uniformiser les cursus universitaires et à permettre la mobilité de la population étudiante, s'implante depuis maintenant plus de dix ans.*

DELPHINE LABRECQUE-SYNNOTT  
ÉTUDIANTE EN SCIENCES HUMAINES

**T**out commence en 1998, alors que quatre pays (la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre) signent la déclaration de la Sorbonne qui vise à créer «un espace européen de l'enseignement supérieur». L'année suivante, des objectifs permettant de réaliser ces principes sont mis en place. C'est le début du processus de Bologne. Alors qu'à l'époque vingt-neuf pays participaient au processus, il a aujourd'hui été adopté par 47 pays, dont la plupart sont en Europe, mais certains en Afrique et en Asie.

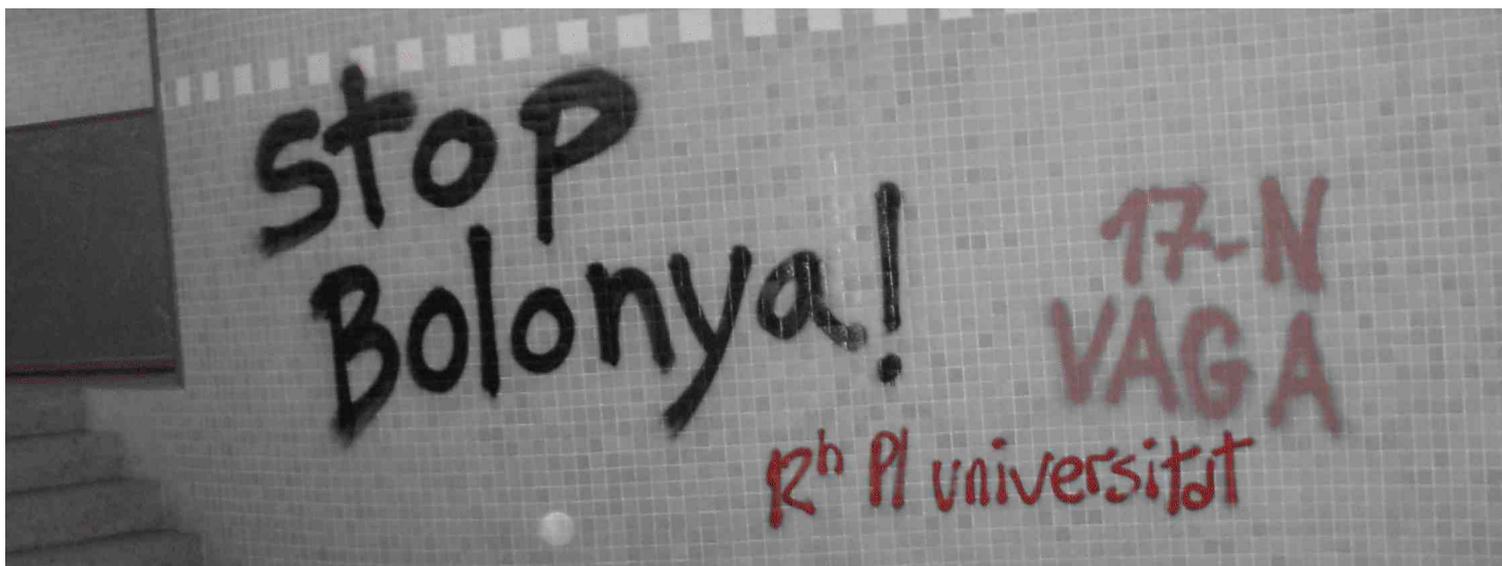
Le processus de Bologne est souvent décrit comme une façon de créer une Europe du savoir, et donc «d'apporter à la construction européenne une dimension culturelle», comme l'explique Sandrine Garcia dans *L'Europe du savoir contre l'Europe des banques*, en opposition à l'Europe commerciale. Toutefois, lorsqu'on regarde de plus près les buts et les effets de Bologne, on peut se demander si ces deux Europes sont bien distinctes...

Le processus s'appuie sur trois grands principes : l'uniformisation des cursus, la mobilité de la population étudiante et l'assurance-qualité. L'uniformisation vise à

imposer à l'ensemble de l'Europe un modèle de trois cycles universitaires, qu'il faut compléter dans un temps standardisé. Le premier cycle (baccalauréat) doit aussi dorénavant permettre une entrée immédiate sur le marché du travail. Cette réforme a bouleversé le monde universitaire dans certains pays, où le cursus traditionnel était très éloigné de ce modèle. Par exemple, en Allemagne, l'emploi du temps était beaucoup plus léger, basé sur le travail personnel plutôt que de nombreuses heures de cours, et une durée des études plus longue. L'introduction du baccalauréat y a aussi été plus difficile; l'accès à la maîtrise est aujourd'hui très sélectif, car il fallait s'assurer que tous les détenteurs et détentrices d'un baccalauréat n'accéderaient pas à la maîtrise, afin que ce diplôme s'impose sur le marché du travail, selon Christine Musselin (voir *Le processus de Bologne : Quels enjeux européens?*, Revue internationale d'éducation de Sèvres).

## LA MOBILITÉ, MAIS POUR QUI?

La mobilité permet, grâce aux crédits ECTS (European Credit Transfert and accumulation System) de faire ses sessions dans différentes universités, voire différents pays, et d'obtenir un diplôme équivalent. Ces crédits correspondent à une quantité de travail de l'étudiant jugée équivalente d'un endroit à l'autre. Ainsi, le travail à la





maison et les stages sont aussi comptabilisés. Permettre aux étudiants et étudiantes de faire leurs études à l'étranger n'est pas une mauvaise chose, mais l'objectif de Bologne ne semble malheureusement pas être la mobilité de l'ensemble de la population étudiante, mais bien d'un groupe privilégié. En France, plusieurs rapports plaident en faveur d'une «immigration choisie». Il s'agit d'attirer les étudiants et étudiantes de haut niveau scolaire, et surtout solvables économiquement. On peut déjà voir les impacts de cette nouvelle orientation, qui a permis d'«augmenter le nombre d'étudiants issus de pays émergents et [de] freiner celui des étudiants d'origine africaine».(Sandrine Garcia, *L'expert et le profane : qui est juge de la qualité universitaire?*).

D'ailleurs, si les pays membres du processus de Bologne souhaitent réellement augmenter la mobilité étudiante, ils pourraient facilement abolir l'un des principaux freins à celle-ci : les frais élevés de scolarité. Pourtant, la tendance actuelle est plutôt d'augmenter les frais, pas de les diminuer, et encore moins de les abolir. Ainsi, la Grande-Bretagne a abandonné la gratuité du système d'éducation en 1998. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas ont aussi adopté des hausses de frais de scolarité au cours des années 2000.

Le dernier principe, l'assurance-qualité, tend à assurer la même qualité d'enseignement à travers l'espace européen. Les universités sont évaluées par des agences, elles-mêmes évaluées par l'ENQA (European Agency for Quality Assurance in higher education), une agence européenne. Le financement attribué en fonction de cette évaluation se répand peu à peu en Europe. Ainsi, les universités de haute qualité attireront les meilleurs étudiants et étudiantes, les meilleurs professeur-e-s, auront plus de ressources pour la recherche et l'équipement, tout cela au détriment des autres universités. Celles-ci continueront, avec moins de ressources, d'accueillir la population étudiante qui n'aura pas réussi à accéder aux meilleurs établissements.

Tout ce processus ne s'est pas fait sans susciter sont lot de grogne: en 2008, les étudiants et étudiantes espagnol-e-s ont fait grève sous le slogan « Non à Bologne ». Ils et elles protestaient contre la réforme de l'éducation supérieure,

orientée par Bologne, qui comprenait l'augmentation des frais d'inscription à la maîtrise (de 9,90 euro à 25 euro par crédit) et l'instauration des crédits ECTS. Avec ce système d'équivalence, de nombreux étudiants et étudiantes craignaient de devoir dorénavant travailler 25 heures pour



**«AINSI, «L'UNIVERSITÉ DEVIENT UN ENDROIT OÙ L'ÉCONOMIE A PLUS DE POIDS QUE L'ÉDUCATION», DÉPLORE LUCA, UN ÉTUDIANT EN GRÈVE»**

obtenir un seul crédit. En 2009, c'était au tour des universités suisses et autrichiennes de tomber en grève. En Suisse, la grève vise à dénoncer la commercialisation de l'éducation. Ainsi, «l'université devient un endroit où l'économie a plus de poids que l'éducation», déplore Luca, un étudiant en grève, tel que rapporté dans l'article « Mécontentement dans les universités suisses », du 19 novembre 2009, sur [swiss.info](http://swiss.info).

ARGENTINE

## LES LEÇONS DU PRÉSENT ET DU PASSÉ



*L'austérité est un mot qu'on a entendu bien souvent de la bouche de Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), ainsi que de celles de dirigeants et dirigeantes de l'Europe qui avaient à cœur de sortir leur pays de la marée de dettes publiques que la France et l'Allemagne pointaient du doigt après la crise de 2008-2009. Le mot austérité dans le Petit Robert est défini par des synonymes tels que « rigueur », « puritanisme », « sévérité » et par « gestion stricte de l'économie ». Mais, la réduction des dépenses publiques afin de remonter tranquillement la pente du fardeau fiscal, a-t-elle réussi quelque part? L'exemple argentin du début des années 2000, ainsi que les cas grec, espagnol et argentin nous ont montré que non.*

PIERRE LÉVEILLÉ  
ÉTUDIANT EN RELATIONS INTERNATIONALES

### L'EXEMPLE ARGENTIN

L'Argentine, dont les finances ont sombré très profondément en 2001 jusqu'à ce qu'elle déclare faillite, dont le taux de pauvreté avait atteint 57 % et le chômage 25 %, n'est plus la même aujourd'hui. Douze ans après, le pays affiche une croissance record (un peu atténuée par la crise de 2009), la population consomme à tout va et le chômage est à son plus bas historique, ou presque. Le virage vers la croissance s'est fait lorsque le président Eduardo Duhalde a décidé, avec son ministre de l'Économie Roberto Lavagna, de tourner le dos au FMI, qui demandait plus de rigueur pour payer la dette. Le gouvernement a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté, en destinant des budgets importants aux prestations sociales, et à la remise en ordre de l'économie réelle. Ce pays a donc globalement été remis sur rail avec une réorientation économique sur le social et le marché intérieur.

«EN MAI 2013, LE  
PRINTEMPS ÉTUDIANT  
ÉTAIT AU CHILI, À  
SANTIAGO, OÙ PLUS DE  
80 000 PERSONNES ONT  
MARCHÉ DANS LES RUES  
POUR DEMANDER LA  
GRATUITÉ  
UNIVERSITAIRE»



**«EN ITALIE, LA CONSOMMATION D'ANTIDÉPRESSEURS A BEAUCOUP AUGMENTÉ DEPUIS LA CRISE : D'UNE MOYENNE DE 8,18 DOSES QUOTIDIENNES POUR 1000 HABITANTS EN L'AN 2000, LES ITALIENS SONT PASSÉS À 35,72 DOSES EN 2010»**

**UN COÛT SOCIAL**

Paul Krugman, lauréat d'un prix Nobel en économie, doctorant et professeur au MIT, affirme que rien ne prouve que la croissance d'une économie s'effondre lorsque sa dette est plus grande que son PIB. Or, c'est ce qu'ont affirmé les célèbres économistes de Harvard, Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff, qui ont d'ailleurs servi de références à des politiques de rigueur dans les pays méditerranéens endettés.

L'austérité est une doctrine utilisée comme justification aux coupures sociales, avec la destruction de programmes publics et l'augmentation de pression budgétaire à plusieurs niveaux. Elrat, un institut grec de la statistique, a

démonstré que les suicides avaient augmenté de 26,5 % en un an le 20 mai dernier. En Italie, la consommation d'antidépresseurs a beaucoup augmenté depuis la crise : d'une moyenne de 8,18 doses quotidiennes pour 1000 habitants en l'an 2000, les Italiens sont passés à 35,72 doses en 2010. Au Portugal, plus du tiers des centres de santé ont manqué de matériel de base en 2012, selon le journal *Publico*. Selon une étude effectuée auprès des Unités de santé familiale (USF) qui regroupent des médecins généralistes et des infirmiers et infirmières, gants, blouses ou vaccin contre le tétanos ont fait défaut plus de dix fois dans l'année.

**LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES MARCHENT EN AMÉRIQUE LATINE**

Au Chili et en Argentine, les étudiants et les étudiantes et les professeur-e-s rassemblent souvent leur voix depuis deux ans pour exprimer leur désir d'améliorer l'accessibilité à l'éducation et rappeler l'importance de l'enseignement supérieur à leurs dirigeants et dirigeantes. En mai 2013, un autre printemps étudiant se déroulait au Chili, à Santiago, où plus de 80 000 étudiants et étudiantes ont marché dans les rues pour demander la gratuité universitaire selon le *Argentina Independent*.

Comme quoi les derniers mouvements dans le monde ainsi que les échecs politiques et économiques de l'austérité ont de quoi faire douter les discours des grands prêtres économiques de notre époque.

LA REVUE ULTIMATUM EST PRODUITE PAR LE COMITÉ JOURNAL ET SES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES. ELLE EST MISE EN PAGE AVEC LE LOGICIEL LIBRE SCRIBUS, ET IMPRIMÉE PAR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES SYNDIQUÉ-E-S DE PAYETTE & SIMMS.

**RÉDACTION** / Charles-Antoine Besner, Annabelle Berthiaume, Sophie Blais, Gabrielle Bellemare, Philippe Bellemare, Mizaël Bilodeau, Hugo Bonin, Nicholas Di Penna, Émilie Gagné, Herman Goulet-Ouellet, Caroline Jacquet, Laurence Jutras, Delphine Labrecque-Synnott, Nadia Lafrenière, Pierre Léveillé, Mathilde Michaud, Isabelle Renaud, Katherine Ruault, Carolane SauvÉtÉtreault, Chloé Tanguay, Louis-Philippe Véronneau.

**GRAPHISME ET MONTAGE** / Lazlo Bonin, Herman Goulet-Ouellet, Delpine Labrecque-Synnott, Gabriel Lamarre, Émile Nadeau.

**RÉVISION** / Gabrielle Bellemare, Marianne Chauveau, Herman Goulet-Ouellet, Delphine Labrecque-Synnott, Gabriel Lamarre, Mathilde Michaud, Virginie Mikaélian, Émile Plourde-Lavoie, Émile Nadeau, Marie-Ève Tremblay, Louis-Philippe Véronneau.

**PHOTOS** / AFPC, Cleita, Errol Images Médias, Michel Legault, Photomaxmtl, Thien V, UCL-Québec, Wikipédia.

MERCI À ARTACT QC ET À L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE ROUGE POUR LES IMAGES.

OEUVRE DE LA PAGE COUVERTURE PAR EUGÉNIE PARADIS CHARETTE



# MARASME, JE SOLILOQUE,

MIZAËL BILODEAU  
ÉTUDIANT EN SCIENCES PURES

sclérosé sous les courbatures de mes abattements de  
bras j'essouffle fixement la trotteuse, soucieux de retrouver  
un peu d'humanité ces objets défilent, placardant ce corps à une tâche qui  
me hait

Que vaut une vie à caresser la chaîne de production?  
quand on n'a pas ces sourires-maisons, on te vole la  
moitié de ta vie  
pour te remercier

Car les courbes n'étaient pas favorables, d'autres le font  
pour moins cher.

Dois-je honnir ou en avoir pitié.

Ces parfaits boucs-émissaires aux yeux bridés.

Me rappellerais-je que derrière tout objet il y a quelqu'un?  
on se sert de nous, on nous pige, en poignées  
comme la main d'un enfant dans le sable humide  
pour ensuite être lâché de toujours plus haut.

je croyais ramasser de l'empathie sur le bord du fossé près de l'usine, que l'acariâtre  
parfum des uns et des  
autres

ne cherchant pas de réponses, mais une façon de regagner  
une job

Cheminer dans ce qui reste de toi  
botter des cailloux pour s'apercevoir qu'il va plus loin que  
nous

j'entends l'écho des pirates du fisc  
ils festoient sur les îles  
l'inquiétude me gagne

# QU'EST-CE QUE L'ASSÉ?

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est un syndicat étudiant national qui regroupe près de 70 000 membres dans plusieurs associations tant collégiales qu'universitaires à travers le Québec. L'ASSÉ incarne une vision combative du syndicalisme étudiant, et met l'information et la mobilisation de ses membres au cœur de son plan d'action. Plus qu'une simple association, l'ASSÉ se veut un véritable syndicat voué à la défense des intérêts des étudiants et étudiantes du Québec, notamment, en combattant pour une plus grande accessibilité à l'éducation postsecondaire.

## POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

L'éducation est un droit fondamental, nécessaire pour la santé de la démocratie, et non un simple service monnayable. Chacune des luttes de l'ASSÉ s'inscrit dans cette volonté de permettre à l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec d'avoir accès à une éducation gratuite, publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination. C'est dans cette optique que nous nous battons constamment pour abattre, une par une, toutes les barrières économiques que les gouvernements posent devant nos cégeps et nos universités.

## POUR UN SYNDICALISME COMBATIF ET DÉMOCRATIQUE

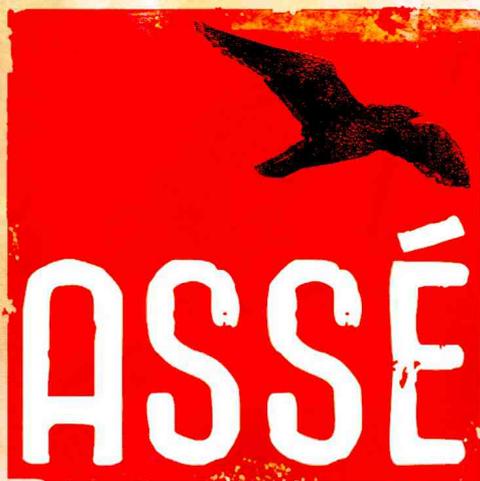
Mais on ne peut dissocier l'analyse de la pratique: à des revendications progressistes correspond une stratégie d'action progressiste. Cette stratégie, à travers l'histoire des luttes étudiantes, s'est nettement démarquée: le syndicalisme étudiant de combat. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les campagnes menées par les mouvements combattifs, misant sur la mobilisation et l'action de masse, que les

programmes sociaux les plus importants ont été obtenus. Cela implique d'abord le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour aboutir à des prises de décisions collectives. L'assemblée générale – lieu décisionnel ouvert à tous les membres d'une association – est la matérialisation de cette culture démocratique combative. Les décisions prises en Congrès – instance suprême de l'ASSÉ – découlent des mandats décidés dans les différentes associations membres. Celles-ci conservent en tout temps leur autonomie, et donc le droit de se dissocier d'une décision du Congrès.

## POUR UNE VÉRITABLE SOLIDARITÉ SYNDICALE

La grève générale de l'hiver 2012 l'a bien fait ressortir: c'est d'abord grâce aux actions concertées et à la solidarité des étudiants et étudiantes face au gouvernement libéral que le mouvement de grève a pu prendre une ampleur sans précédent dans l'histoire du Québec. Cette grève représente bel et

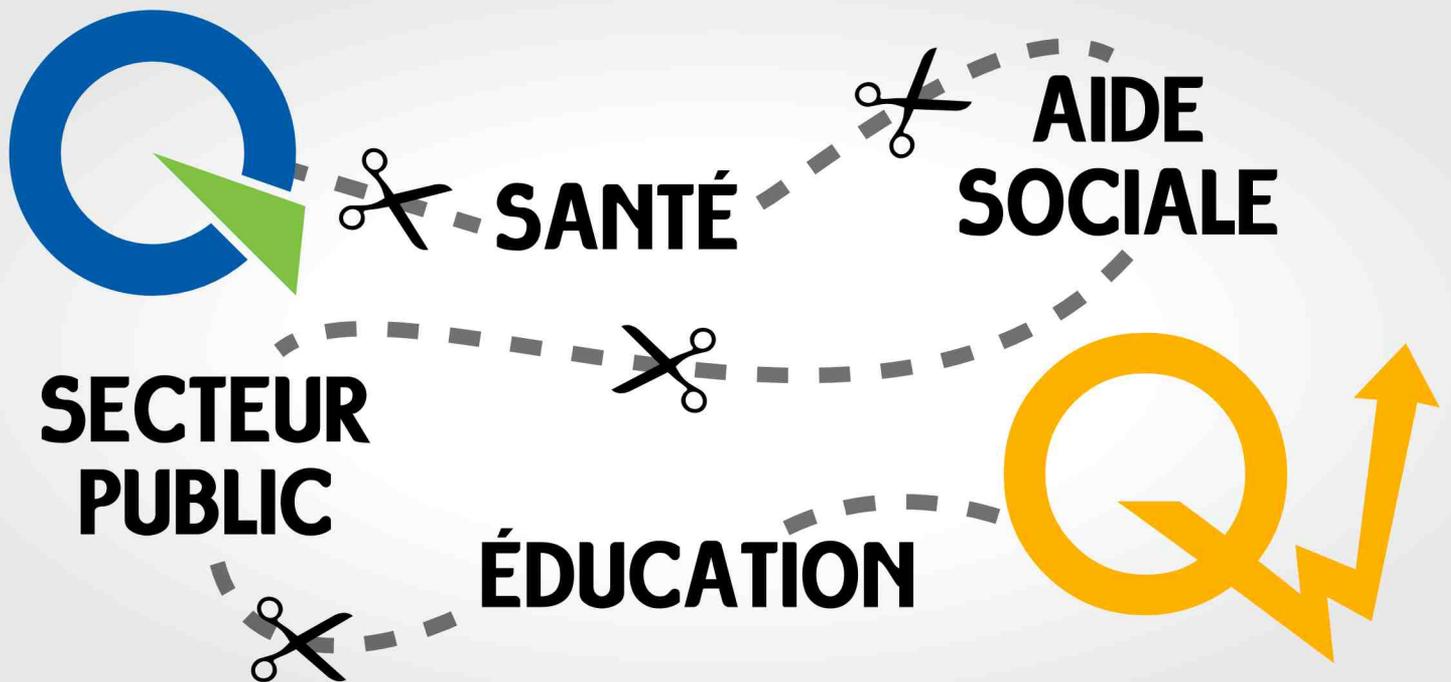
bien la consécration des pratiques syndicales combattives dans les associations étudiantes: jamais les revendications étudiantes n'auraient pu avoir une telle voix sans une mobilisation de cette ampleur. Jamais celle-ci n'aurait atteint de tels sommets sans une culture démocratique ouverte. S'affilier à l'ASSÉ, ça signifie justement partager des structures démocratiques, et partager avec les autres associations les réflexions et les ressources. S'affilier à l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un mouvement étudiant fort et solidaire, capable de maintenir un rapport de force permanent avec le gouvernement.



# ASSE-SOLIDARITE.QC.CA

# BUDGET D'AUSTÉRITÉ?

C'EST TOUJOURS LES MÊMES QUI PAIENT!



# MANIF

Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics



28 SEPT. 13:00  
Square Philips

